

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

**L'ENTRETIEN COGNITIF MODIFIÉ À L'AIDE DE LA CONSIGNE DE FOCALISATION PÉRIPHÉRIQUE
POUR INTERROGER LES TÉMOINS ÂINÉS**

MÉMOIRE PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE DE LA
MAÎTRISE EN PSYCHOÉDUCATION

PAR
JULIE BEAUREGARD

SEPTEMBRE 2021

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire ou de cette thèse a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire ou de sa thèse.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire ou cette thèse. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire ou de cette thèse requiert son autorisation.

Sommaire

Plusieurs études ont démontré que l'entretien cognitif (EC) est un protocole de collecte de témoignage permettant d'améliorer la performance mnésique des témoins adultes (Köhnken, Milne, Memon et Bull, 1999; Memon, Meissner et Fraser, 2010). À ce jour, quelques études se sont centrées sur l'efficacité de cette technique auprès des personnes âgées, avec des résultats positifs (Hurtubise et Viau-Quesnel, 2020). Toutefois, aucune étude n'a encore développé un protocole adapté pour les personnes âgées, c'est-à-dire des personnes qui présentent des limites cognitives et sensorielles pouvant affecter leur mémoire (Light, 1991). Cette étude avait comme objectif principal de tester une version modifiée de l'EC adaptée aux témoins âgés. Un total de 120 participants ainés issus de la population générale ont été assignés aléatoirement parmi trois groupes (groupe entretien cognitif modifié à l'aide de la focalisation périphérique [ECFP; $n = 38$, $M : 82,2$ ans, $\bar{ET} : 6,22$], groupe EC [$n = 41$, $M : 78$ ans, $\bar{ET} : 6,40$] et groupe entretien standard de police [ST; $n = 41$, $M : 81,2$ ans, $\bar{ET} : 7,10$]) et ont été comparés afin de déterminer si l'entretien cognitif modifié à l'aide de la consigne de focalisation périphérique (ECFP) permettait aux participants âgés de rapporter plus de détails que lorsque l'EC dans sa version originale ou un autre entretien standard (ST) étaient utilisés. Lors de la première rencontre, les participants avaient à répondre à des questionnaires (mesures : sociodémographique, fonctionnement cognitif et anxiété) et à visionner la vidéo d'une scène de crime. Le lendemain, les participants étaient interrogés au sujet de la vidéo à l'aide d'une des trois conditions expérimentales.

Les résultats ont démontré que l'ECFP permet d'augmenter de 73% le nombre de détails rapportés par les témoins âgés en comparaison à un ST. Comme l'EC, l'ECFP est aussi efficace auprès des aînés présentant un tempérament de nature anxiouse ou un déclin cognitif léger. L'EC et la nouvelle version proposée sont aussi équivalents en termes de durée, c'est-à-dire que le même temps est nécessaire pour compléter l'entretien. Toutefois, la consigne de focalisation périphérique est liée à une augmentation du nombre de détails

périphériques rapportés par les témoins. La nouvelle version de l'EC gagne à être utilisée dans un contexte où les détails périphériques sont importants à la résolution de l'enquête.

Table des matières

Sommaire	ii
Remerciements.....	vii
Introduction.....	1
Cadre théorique	4
La collecte de témoignages.....	5
Les facteurs influençant le témoignage	6
Les témoins âgés.....	7
Les changements cognitifs associés à un vieillissement normal	7
Les capacités mnésiques et cognitives.....	8
Les capacités attentionnelles et sensorielles	10
Les changements cognitifs associés à un développement anormal	10
Âgisme et perception des policiers.....	11
L'entretien cognitif	12
L'entretien cognitif auprès des personnes âgées.	14
Description de l'entretien cognitif.....	14
Première consigne : remise en contexte mental et hypermnésie.....	15
Deuxième consigne : changement d'ordre chronologique.....	15
Troisième consigne : changement de perspective	15
Quatrième consigne : phase de questions ouvertes.....	15
Cadre et attitudes	16
Fondements de l'entretien cognitif.....	17
Les différentes versions alternatives de l'entretien cognitif.....	17
L'entretien cognitif modifié	18
Focalisation périphérique	18
Objectifs.....	20
Hypothèses.....	21
Méthode.....	22

Plan	23
Participants.....	23
Groupes expérimentaux	24
Procédures.....	24
Le recrutement	24
L'expérimentation	25
Phase d'encodage	25
Phase de rappel.....	25
Modèles d'entrevues	26
Entretien cognitif	26
Entretien cognitif modifié à l'aide de la focalisation périphérique	27
Entretien standard de police	27
Variables et matériel expérimental	28
Questionnaire sociodémographique	28
Inventaire d'anxiété de Spielberger, inventaire d'anxiété situationnelle et de trait d'anxiété.....	28
Montreal Cognitive Assessment.....	29
Présentation de la vidéo.....	29
Performance des témoins.....	30
Codification des résultats.....	30
Résultats	32
Analyses préliminaires.....	34
Analyses principales	34
Interroger les témoins âgés à l'aide de l'ECFP augmente le nombre de détails corrects rapportés (H1.1).....	34
L'effet de l'ECFP sur le nombre de détails incorrects rapportés et l'efficacité des témoignages des témoins âgés (H1.2).....	35
L'impact de l'ECFP sur les catégories de détails rapportés (H2).....	36

L'efficacité de l'ECFP auprès des personnes âgées présentant un déficit cognitif et un haut niveau d'anxiété (H3)	36
L'effet de l'ECFP sur le temps accordé pour l'obtention de nouveaux détails (H4)	38
Discussion	39
Retombées de l'étude	40
L'efficacité de l'entretien cognitif modifié à l'aide de la consigne de focalisation périphérique	40
Détails corrects	41
Détails incorrects.....	42
Efficacité	42
Impact sur les catégories de détails	46
L'efficacité de l'ECFP auprès de l'ensemble de la population âgée	47
Impact du fonctionnement cognitif et de l'anxiété	48
Rapport coût-bénéfice.....	49
Acceptabilité du protocole.....	51
Collecte de témoignages.....	52
Limites de cette étude	53
Conclusion	55
Références	58
Appendice A Questionnaire sociodémographique.....	66
Appendice B Questionnaire stratégies de mémorisation et biais potentiels	68
Appendice C Protocole d'entrevue : entretien cognitif.....	70
Appendice D Protocole d'entrevue : entretien cognitif modifié à l'aide de la consigne de focalisation périphérique	77
Appendice E Protocole d'entrevue : entretien standard de police	84

Remerciements

En rédigeant les dernières lignes de ce mémoire, je repense aux deux dernières années de ma vie. Plusieurs personnes se doivent spécialement d'être remerciées pour leur contribution dans l'accomplissement de ce mémoire.

Je remercie évidemment les professeurs qui m'ont accompagnée dans mon cheminement académique. Plus particulièrement, M. Viau-Quesnel qui m'a appuyée tout au long de mes recherches et soutenue dans l'expérimentation de l'enseignement. Son sens de l'humour et son aisance à transmettre ses connaissances resteront un modèle à mes yeux.

Merci également à Julie Carpentier qui a su me soutenir dans les moments importants afin d'accomplir ce mémoire. Je considère également toujours son offre pour devenir doctorante, même si je pense bien qu'une petite pause s'impose.

Je dois également remercier mon tuteur de stage Brian Dickinson, sans qui j'aurais probablement accepté un emploi à temps plein dans le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) et mon mémoire ne serait qu'une ébauche encore à ce jour.

Merci à mon père et à ma mère qui m'ont offert à plusieurs reprises leurs regards critiques sur ma rédaction et corrigé mes fautes d'orthographe. Chacun de son côté, ils ont pu me faire sentir fière de moi et de mes accomplissements. C'est en partie grâce à leur support que je me sens sereine à l'idée que ce mémoire conclut la fin de mes études.

Merci à mon compagnon qui m'a soutenue dans mes défis. Il a toujours eu les bons mots pour me changer les idées et m'encourager. Je tiens aussi à encourager et remercier le petit groupe d'étudiants en recherche que nous avons formé. En cette pandémie, nos échanges de courriels et nos moments de rédaction par téléconférence ont été plus qu'appréciés.

Finalement, je me félicite d'avoir persévétré et d'avoir enfin complété ma maîtrise.
Une page s'est tournée.

Introduction

L'âge moyen de la population est en augmentation dans les pays industrialisés. D'ici quelques années, les personnes âgées de plus de 65 ans représenteront plus d'un tiers de la population générale (Blowers, 2015). Le processus du vieillissement est associé à une diminution des capacités cognitives et physiques, à un affaiblissement du réseau social et à un appauvrissement des conditions financières. Ces changements contribuent à mettre en péril la sécurité des personnes âgées (Blowers, 2015; Schack et Frank, 1978) et peuvent les exposer à d'éventuelles scènes de crime en tant que témoins ou victimes (Erickson, Lampinen et Moore, 2016).

Dans les dernières années, la présence des personnes âgées se fait remarquer auprès des organismes œuvrant auprès des victimes de crime. En 2019, les services du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) ont été offerts à plus de 400 personnes âgées en Mauricie. Ces personnes sont surreprésentées, notamment lorsqu'il s'agit de fraude et de maltraitance (CAVAC, 2019). Les personnes âgées sont donc de plus en plus susceptibles de se faire interroger comme témoins ou victimes dans le cadre d'enquêtes policières (Blower, 2015).

Selon certaines études, les policiers considèrent les personnes âgées comme des témoins peu fiables (Kwong See, Hoffman et Wood, 2001; Wright et Holliday, 2005). D'autres études appuient les perceptions des autorités en démontrant que les témoignages des aînés ont tendance à être moins détaillés et exhaustifs que ceux des témoins plus jeunes (Mello et Fisher, 1996; Wright et Holliday, 2007a). Les personnes âgées seraient donc des témoins moins performants puisqu'ils livrent moins d'informations que les jeunes témoins pour aider à reconstituer la scène de crime.

Lors d'un interrogatoire policier, les techniques utilisées, l'attitude et les questions de l'interviewer peuvent influencer la performance d'un témoin (Gudjonsson, 1992). Les techniques utilisées peuvent affecter la capacité du témoin à rapporter des informations correctes sur l'événement. Par exemple, chez les enfants l'utilisation de questions suggestives peut influencer leur souvenir et être à l'origine de faux souvenirs (Gobbo, 2000). À l'inverse, il est démontré que l'utilisation de techniques spécialisées pour recueillir des témoignages permet d'améliorer la récupération des souvenirs en mémoire et aussi diminuer les risques de biaiser les souvenirs (Memon *et al.*, 2010). Par exemple, le Self-Administered Witness Interview tool (SAW-IT) est un protocole d'entrevue adapté pour recueillir le témoignage des témoins adultes dans un contexte d'accident au travail. Il est reconnu dans ce domaine comme un protocole favorisant un témoignage exhaustif et réaliste (MacLean, Gabbert et Hope, 2019).

Interroger des témoins est un art complexe qui demande de la technique et du savoir-faire. Les techniques à prioriser pour les policiers varient selon l'âge des témoins et selon le type d'événement auquel ils ont été exposés. Pourtant, à ce jour, il ne semble pas exister de technique d'interrogatoire policier adaptée spécifiquement aux témoins âgés.

Cadre théorique

La collecte de témoignages

La collecte de témoignages est reconnue comme une tâche importante dans le travail des policiers. Ceux-ci passent plus de 85 % de leur travail à communiquer avec la population (Köhnken *et al.*, 1999), ce qui inclut l'action de recueillir des témoignages. Les témoins sont des indicateurs clés dans un processus de résolution des investigations criminelles (Fisher et Geiselman, 1992; Fisher, Milne et Bull, 2011). Pour le système de justice, un bon témoin est quelqu'un qui est en mesure de rapporter, de manière structurée, des détails précis et justes au sujet de l'événement (Mueller-Johnson, Toglia, Sweeney et Ceci, 2007). La justesse des éléments rapportés par le témoin est évaluée par les policiers en fonction de leur correspondance avec les preuves physiques retrouvées sur la scène de crime (Lee, Palmbach et Miller, 2001). Toutefois, obtenir des témoignages complets et cohérents est une tâche difficile. La plupart des policiers rapportent que les témoignages sont rarement aussi détaillés et aussi précis que souhaités dans le cadre de l'investigation (Kebbell et Milne, 1998).

Lorsqu'on interroge un témoin au sujet d'une scène de crime, celui-ci doit être en mesure de se rappeler des événements passés. Dans ce cas, les principes mnésiques de l'encodage et de la récupération des souvenirs s'appliquent. L'encodage est l'action d'insérer des souvenirs en mémoire à long terme. Cette action se produit lorsque la personne est témoin ou victime de l'événement. La récupération est le processus qui permet de se remémorer des souvenirs (Ratcliff, 1978; Collins et Loftus, 1975). Elle a lieu au moment où la personne doit se rappeler des événements passés, par exemple lorsqu'un témoin se fait interroger par des policiers. À tout moment dans ce processus de mémorisation, des facteurs internes et externes peuvent venir influencer la précision des souvenirs et ainsi nuire à la qualité du témoignage (Ghetti, Schaaf, Qin et Goodman, 2004).

Les facteurs influençant le témoignage

Les émotions, dont le stress, peuvent avoir une influence sur l'encodage et la récupération des souvenirs. Toutefois, la nature de la relation entre le stress et la performance des témoins ne fait pas l'objet d'un consensus (Ghetti *et al.*, 2004). D'une part, le stress pourrait avoir un effet positif sur la capacité attentionnelle du témoin et ainsi favoriser le processus d'encodage de l'événement (Easterbrook, 1959). D'autre part, plusieurs études soulignent qu'un événement suscitant un haut niveau émotionnel est difficile à se remémorer, les témoins étant sujets à commettre plus d'oubli et à faire plus d'erreurs (Caparos et Blanchette, 2015; Christianson, 1989; McCloskey, Wible et Cohen, 1988). Lors de la récupération d'un événement riche en émotions, les informations centrales seraient préservées, contrairement aux éléments périphériques qui seraient plus susceptibles d'être oubliés (Christianson, 1989; Loftus et Burns, 1982).

De plus, l'interrogatoire en soi peut être un événement stressant pour la personne interrogée, surtout si celle-ci est de nature anxieuse. L'anxiété ressentie lors d'un interrogatoire peut affecter la participation d'un témoin. Une personne anxieuse pourrait même aller jusqu'à éviter de répondre aux questions des policiers. L'adoption de techniques pour rassurer le témoin ou la victime est à prioriser pour faciliter la remémoration des souvenirs. Par exemple, l'interrogateur peut proposer une pause au témoin si celui-ci semble déstabilisé lors de l'entretien et il doit éviter de juger, de banaliser ou de critiquer le témoin (Guéniat et Benoit, 2012).

Le temps est aussi un facteur qui peut susciter l'oubli de certains détails chez un témoin. En effet, l'oubli est un processus cognitif normal qui a pour fonction de trier les informations pertinentes des informations non pertinentes en les éliminant de notre mémoire. Les informations qui ne sont pas bien consolidées en mémoire seront oubliées au fil du temps (Schacter et Squire, 1996; Sternberg, 2007). Les informations retenues par une personne peuvent d'ailleurs diminuer de 70 % dans les 48 heures suivant la présentation de stimuli neutres (Schacter et Squire, 1996). Le délai entre l'événement et

l'interrogatoire doit être le plus court possible pour favoriser la récupération des souvenirs. Pour le travail du policier, il est donc important d'interroger rapidement un témoin pour ne pas laisser le temps à la personne d'oublier des informations pertinentes.

Les témoins âgés

Au Québec, les aînés sont définis comme étant des personnes âgées de plus de 65 ans (Gouvernement du Québec, 2018). Leurs implications sociales et leur vulnérabilité tendent à les exposer davantage à des situations risquées. Par exemple, ils sont plus susceptibles d'être présents pour témoigner des crimes commis pendant la journée ou d'être ciblés par les fraudeurs (Blowers, 2015; CAVAC, 2019). Ils sont ainsi plus susceptibles d'être victimes ou témoins de scène de crime (Blowers, 2015; Mueller-Johnson et Ceci, 2007) et donc d'être interrogés par des policiers.

De manière générale, ils sont de moins bons témoins que les jeunes adultes. Cette tendance peut s'observer lors d'un interrogatoire policier ou d'une séance d'identification de suspect (Bornstein, Witt, Cherry et Greene, 2000; Rose, Bull et Vrij, 2005). Pendant un interrogatoire, les personnes âgées sont moins exhaustives que les témoins plus jeunes, c'est-à-dire qu'elles ont tendance à rapporter moins de détails (Hurtubise et Viau-Quesnel, 2020; Wright et Holliday, 2007a). Ce phénomène peut être expliqué, entre autres, par le processus de vieillissement qui s'accompagne de changements au niveau cognitif. Par exemple, il est normal chez les personnes âgées de remarquer un déclin au niveau des capacités mnésiques, sensorielles et attentionnelles (Erickson *et al.*, 2016).

Les changements cognitifs associés à un vieillissement normal

La section suivante décrit les changements accompagnant le vieillissement qui pourraient nuire à la performance des témoins âgés, notamment les capacités : a) mnésiques et cognitives; ainsi que b) attentionnelles et sensorielles.

Les capacités mnésiques et cognitives

Tout d'abord, les déclins cognitifs affectent fréquemment les capacités mnésiques. Plus précisément, la mémoire épisodique et la mémoire sémantique tendent à décliner avec le vieillissement (Light, 1991). La mémoire épisodique permet à une personne d'emmagasiner les souvenirs relatifs aux événements et aux expériences personnelles, ainsi que le contexte dans lesquels ils prennent place. Elle a un rôle dans l'assemblage des souvenirs et en permet la reconstitution. Un déclin au niveau de ce type de mémoire rend difficile la récupération de l'ensemble des souvenirs reliés à l'événement (contextuels, sensoriels, émotionnels, etc; Tulving, Eustache, Desgranges et Viader, 2004; Wang et Zhou, 2002). Quant à la mémoire sémantique, elle contient les informations nécessaires à l'utilisation du langage. Elle est associée à la connaissance générale des concepts, des mots et des symboles verbaux (Ratcliff, 1978; Collins et Loftus, 1975). Il peut donc être plus difficile pour une personne âgée de comprendre les questions ou les séquences d'événements complexes. En l'absence d'un traitement sémantique, l'information encodée laisse une trace mnésique faible en mémoire à long terme rendant plus difficile la récupération des souvenirs (Hyde et Jenkins, 1969). Ces deux atteintes mnésiques jouent un rôle direct dans la capacité à encoder des informations et de les récupérer par la suite (Fortin et Rousseau, 2004; Naveh-Benjamin, Hussain, Guez et Bar-On, 2003).

La mémoire des personnes âgées pourrait aussi être affectée par une difficulté à encoder le contexte temporel dans laquelle une information prend place. Les résultats d'une étude expérimentale soutiennent que les difficultés reliées à la mémoire du contexte temporel pourraient nuire à la récupération des souvenirs chez les personnes âgées. Ceci se traduirait chez le témoin âgé par un encodage moins détaillé au niveau du contexte associé aux items et une difficulté à adopter une stratégie de reconstruction de l'information temporelle, lorsque vient le temps de rapporter les éléments de souvenir (Bastin et van der Linden, 2005). Les tâches qui exigent de se situer dans le temps peuvent

donc être plus difficiles à accomplir et les témoins âgés peuvent être plus susceptibles de se tromper pour se remémorer la séquence des événements.

La mémoire de source tend également à être affectée avec l'âge (Giffard, Desgranges et Eustache, 2001; Naveh-Benjamin *et al.*, 2003). Il est donc plus difficile pour une personne âgée de déterminer l'origine d'une information qui est emmagasinée dans sa mémoire. Ces difficultés mnésiques peuvent entraîner une confusion dans l'origine des souvenirs relatifs à une scène de crime. Le déficit cognitif relié à la mémoire de source pourrait, en partie, rendre les personnes âgées plus vulnérables à la désinformation (Bornstein *et al.*, 2000; Lindsay et Johnson, 1989). Une personne est victime de désinformation lorsqu'elle commet une erreur en lien avec l'origine de ses souvenirs. Cette erreur est causée par l'incapacité à déterminer si les souvenirs proviennent de l'événement ou des informations fournies à la suite de l'événement (Lindsay et Johnson, 1989). Par exemple, un faux souvenir pourrait être induit par un policier qui utilise des questions biaisées ou qui réagit négativement en recueillant le témoignage (Lhuillier, 2011). Les questions ou consignes posées par l'interviewer doivent donc être soigneusement choisies pour ne pas influencer le témoignage et créer de faux souvenirs chez les témoins âgés.

De plus, les personnes âgées semblent avoir de la difficulté à adopter des stratégies adéquates pour résoudre des tâches cognitives, contrairement aux personnes plus jeunes. Le manque d'organisation dans les ressources cognitives (fonctions exécutives) affecte la capacité des personnes âgées à sélectionner et à exécuter les stratégies adaptées pour réussir une tâche (Taconnat et Lemaire, 2014). Les personnes âgées auraient tendance à utiliser moins de stratégies et faire plus d'erreurs dans l'association de stratégies efficaces, entre autres, en lien avec la mémorisation et la résolution de problème (Taconnat et Lemaire, 2014; Toczé, Bouazzaoui et Taconnat, 2012). Par exemple, les stratégies qui nécessitent de s'imager des choses sont difficilement utilisées par les adultes âgés (Toczé

et al., 2012). Il est indéniable que ces défaillances exécutives peuvent contribuer aux difficultés dans l'encodage et à la récupération de nouvelles informations (Light, 1991).

Les capacités attentionnelles et sensorielles

La capacité à rester concentré pendant de longues périodes diminue également avec l'âge. En effet, les personnes âgées ressentent facilement de la fatigue intellectuelle, spécialement lorsqu'elles vivent un déclin cognitif léger (Yang *et al.*, 2018). Ceci peut provoquer une diminution de la capacité attentionnelle et affecter la résolution de tâches complexes, telle que la récupération des souvenirs (Fortin et Rousseau, 2015). En ce sens, les résultats provenant de la méta-analyse de Yang *et al.* (2018) visant à déterminer les meilleures pratiques pour améliorer la performance mnésique des personnes âgées atteintes de troubles cognitifs sont intéressants. L'étude regroupe 27 études ayant expérimenté un effet d'entrainement des capacités mnésiques. Selon cette recension, les études ayant utilisé des rencontres de courte durée (moins de 45 minutes) avaient un effet plus favorable sur les performances mnésiques des personnes âgées que les plus longues.

La capacité à encoder une information commence par la capacité à la détecter. Les sens nous permettent de reconnaître des stimulus dans notre environnement (Fortin et Rousseau, 2004; Sternberg, 2007). Par exemple, les yeux nous permettent de voir un objet que nous devons éviter. Les personnes âgées sont plus susceptibles de développer des problèmes sensoriels (perte auditive ou visuelle; Blowers, 2015). Le traitement de l'information présent dans l'environnement peut donc être limité si les capacités sensorielles ne sont pas optimales. Ces difficultés peuvent rendre difficile, voire impossible, l'accomplissement de certaines tâches comme la mémorisation d'un événement et de son contexte (Fortin et Rousseau, 2004).

Les changements cognitifs associés à un développement anormal

Plus d'un tiers des aînés souffrent d'un vieillissement pathologique (Blowers, 2015) et présentent des déficits cognitifs marqués. Les changements cognitifs peuvent être

accentués lorsque les personnes âgées souffrent de troubles cognitifs, par exemple les démences. Les démences sont principalement décrites comme un ensemble de troubles associés au déclin cognitif interférant avec l'accomplissement autonome d'activités quotidiennes (American Psychiatric Association, 2015). La plupart des troubles neurocognitifs affectent la mémoire et l'attention (Yang *et al.*, 2018). Par exemple, la maladie d'Alzheimer se caractérise par une altération de la mémoire à long terme affectant l'encodage et la récupération des souvenirs. Les personnes atteintes de cette maladie tendent à avoir de la difficulté à créer de nouveaux souvenirs. Dans les stades plus avancés de la maladie, ces personnes peuvent ne plus se souvenir d'un événement auquel elles ont pourtant participé (Castellani, Rolston et Smith, 2010).

Les études se concentrant sur les témoins présentant des problèmes cognitifs notables tendent à remarquer que ceux-ci font plus d'erreurs que les personnes ne présentant pas de problème cognitif (Milne, Clare et Bull, 1999; Wright et Holliday, 2007b). De plus, les personnes âgées atteintes de pathologies cognitives sont plus à risque d'être victime d'abus ou de négligence (Wright et Holliday, 2007b), comparativement aux personnes ne présentant pas ce type de problèmes. Les policiers doivent donc pouvoir adapter leurs techniques pour les interroger afin de recueillir des informations pertinentes malgré la présence d'altérations cognitives pouvant affecter leur capacité à rapporter des souvenirs exacts.

Âgisme et perception des policiers

Les témoins âgés peuvent aussi être perçus différemment que les témoins plus jeunes. En effet, la présence de stéréotypes négatifs vis-à-vis des personnes âgées peut nuire à leur performance en tant que témoins. Il a été rapporté qu'il existe une relation entre l'âgisme chez les acteurs du système de justice et leurs perceptions du témoin âgé. Par exemple, un policier entretenant des attitudes négatives à l'égard des témoins aînés aurait tendance à les évaluer et les percevoir comme moins performants et moins crédibles (Kwong See *et al.*, 2001; Mueller-Johnson *et al.*, 2007). Les préjugés des policiers peuvent

modifier la façon dont ils perçoivent le niveau de confiance, de justesse et les habiletés cognitives d'un témoin (Mueller-Johnson *et al.*, 2007). De plus, il est possible de penser que les efforts des policiers pour déployer des stratégies adaptées aux témoins âgés peuvent être limités et peuvent même être influencés négativement par leur perception. L'attitude adoptée par l'interviewer, ses réactions et son ton de voix lors de l'interrogatoire peuvent également être liés à ses préjugés. Ce phénomène est contre-productif, car il est primordial pour les policiers d'adopter des techniques d'interrogatoire adéquates pour pallier les effets négatifs du vieillissement sur le rappel des souvenirs (Hurtubise et Viau-Quesnel, 2020).

D'autre part, la façon dont un témoin est perçu ou se perçoit n'est pas toujours un indicateur de sa capacité à se remémorer des souvenirs. Les études démontrent que le niveau de confiance n'est pas une variable prédictive de la véracité d'un témoignage, tant en ce qui concerne la remémoration d'événement à forte charge émotive (Caparos et Blanchette, 2015; Christianson, 1989; McCloskey *et al.*, 1988) que dans un contexte d'identification de suspect (Bothwell, Deffenbacher et Brigham, 1987). Donc, ce n'est pas parce qu'un témoin est confiant de son discours que les informations révélées sont exactes.

En résumé, les personnes âgées saines (qui ne présente pas de trouble cognitif) peuvent être de bons témoins. Leurs vulnérabilités cognitives et sensorielles, leur susceptibilité aux fausses informations et le risque de développer des pathologies cognitives, sans oublier le fait d'être victimes d'âgisme, sont des conditions qui affectent leurs témoignages.

L'entretien cognitif

Le choix des questions et l'attitude adoptée par l'interviewer lors des interrogatoires peuvent avoir un impact positif ou négatif sur le nombre d'informations pertinentes rapportées par les témoins (Gudjonsson, 1992). Néanmoins, les policiers tendent à être peu formés pour conduire des interrogatoires auprès de témoins collaboratifs

et volontaires. Dans la plupart des cas, les policiers basent leurs interrogatoires sur leurs expériences et intuition sans utiliser de protocole davantage structuré. Ce type de pratique ne favorise pas la remémoration des souvenirs du témoin (Fisher *et al.*, 2011) et peut même avoir des effets néfastes sur la performance du témoin (Demarchi et Py, 2006). Par exemple, certaines études ont démontré que les policiers ont tendance à préférer l'utilisation de questions fermées (qui se répondent par oui et/ou non) plutôt que des questions ouvertes (Fisher, Geiselman et Raymond, 1987; Ginet et Py, 2001), bien que les questions ouvertes soient associées à une meilleure performance chez les témoins (Gudjonsson, 1992).

Parmi les différentes pratiques existantes pour recueillir des témoignages, l'EC retient une attention particulière. À ce jour, deux méta-analyses ont été publiées, à 10 ans d'intervalle, au sujet de l'EC (Köhnken *et al.*, 1999; Memon *et al.*, 2010). L'EC est un modèle d'entrevue policier développé pour interroger les témoins de scène de crime (Fisher et Geiselman, 1992). Depuis plus de 35 ans, ce protocole a largement été étudié par des chercheurs de différents pays (Brunel et Py, 2013) et son implantation auprès du système de justice s'étend sur plusieurs continents (Demarchi et Py, 2006).

Concrètement, les personnes interrogées avec l'EC rapporteraient de 20 à 40 % plus de détails corrects que les témoins interrogés à l'aide des pratiques les plus courantes (Köhnken *et al.*, 1999; Memon *et al.*, 2010). L'EC permettrait aussi de réduire le nombre d'erreurs (Ginet et Py, 2001) et de faux souvenirs rapportés par les témoins adultes et les enfants (Geiselman, Fisher, MacKinnon et Holland, 1986; Ginet et Py, 2001; Memon, Holley, Wark, Bull et Koehnken, 1996). Il a aussi été démontré que l'EC fonctionne également lorsque le témoin a été confronté à une scène de crime suscitant des émotions négatives (Py et Ginet, 2001).

Sur le terrain, l'EC peut facilement être intégré aux pratiques des policiers. Il est utilisé au sein des départements de police du Canada, des États-Unis et d'Angleterre

depuis de nombreuses années (Demarchi et Py, 2006; Memon et Bull, 1991). Les résultats sur le terrain sont similaires à ceux obtenus dans les études expérimentales. Les témoins interrogés avec l'EC rapportent entre 17 et 36 % plus d'informations exactes que les témoins interrogés avec d'autres modèles d'entrevues, par exemple, une entrevue standard ou structurée (Geiselman *et al.*, 1986; Ginet et Py, 2001).

L'entretien cognitif auprès des personnes âgées. Quelques études suggèrent aussi que l'EC pourrait être encore plus bénéfique pour les personnes âgées que pour les jeunes adultes (Hurtubise et Viau-Quesnel, 2020; Memon *et al.*, 2010). En effet, certaines caractéristiques du protocole de l'EC semblent adaptées à la capacité des témoins âgés. Par exemple, l'EC inclut une consigne avec des questions spécifiques sur différents détails. Or il a été démontré que les personnes âgées sont meilleures pour répondre à des questions précises que lorsqu'on leur demande globalement de rapporter les événements (rappel libre; Bornstein, 1995).

Toutefois, les études s'intéressant aux personnes âgées sont peu nombreuses (Memon *et al.*, 2010) et ont souvent une faible valeur méthodologique (Hurtubise et Viau-Quesnel, 2020). La majorité des études regroupe des échantillons de petite taille et les interviewers sont peu ou pas formés pour diriger un EC (Hurtubise et Viau-Quesnel, 2020). De plus, les principales études sont constituées de participants sains, ce qui semble peu représentatif de la réalité. En effet, plus de la majorité des personnes âgées développent des problèmes cognitifs ou des problèmes de santé physique pouvant affecter leur fonctionnement général (Blower, 2015) et par le fait même leur mémoire, leur concentration, leur acuité visuelle et auditive. Leur capacité à se souvenir des détails d'une scène de crime est donc plus limitée (Wright et Holliday, 2007b).

Description de l'entretien cognitif. Dans sa version originale, l'EC est composé de quatre techniques mnémotechniques qui facilitent la récupération des souvenirs en

mémoire. Ces techniques prennent la forme de consignes pour diriger les témoins ou victimes dans leur témoignage.

Première consigne : remise en contexte mental et hypermnésie. La première consigne consiste à demander aux témoins de se remettre mentalement dans les conditions entourant le visionnement de la scène de crime. Ils doivent donc se représenter mentalement les différents éléments du contexte relié à leurs souvenirs. Pour ce faire, on les invite à fermer les yeux et à répondre mentalement à différentes questions. Les questions permettent à la personne de se concentrer sur les lieux, les personnages, les émotions et les réactions qu'elle a éprouvée pendant l'événement. Par exemple, on peut demander aux témoins de repenser aux odeurs et aux bruits environnants. Par la suite, on invite les témoins à raconter avec le plus de détails possible leurs souvenirs. Ils sont invités à rapporter l'ensemble de leurs souvenirs même si ceux-ci peuvent paraître faux ou impertinents. Cette partie de la consigne est appelée hypermnésie.

Deuxième consigne : changement d'ordre chronologique. La deuxième consigne vise à demander aux témoins de raconter pour une deuxième fois les événements de la scène, mais en changeant l'ordre chronologique. La personne doit alors commencer son récit par la fin et remonter jusqu'au début des événements.

Troisième consigne : changement de perspective. La troisième consigne consiste à demander aux témoins de raconter une troisième fois les événements, mais avec le regard d'une autre personne. C'est-à-dire qu'on demande aux témoins de se mettre à la place d'un autre acteur présent dans la scène de crime et de rapporter ce que cette personne aurait pu voir. Par exemple, l'interviewer peut poser la question suivante : si un voisin avait été présent, qu'est-ce qu'il aurait vu de la scène?

Quatrième consigne : phase de questions ouvertes. La dernière étape consiste à poser quelques questions ouvertes aux témoins au sujet d'élément de la scène afin d'obtenir

plus de détails. Une question ouverte, à l'inverse d'une question dichotomique, est une question posée de manière à ce que la réponse ne puisse pas être seulement oui ou non. Par exemple, la question suivante peut-être posée : « Pouvez-vous m'en dire davantage sur le voleur ? ». La personne devrait donc être en mesure de décrire plus précisément les souvenirs qu'elle en a. À cette étape, il est important d'ajuster la chronologie des questions à celle utilisée par les témoins. Si le voleur a été évoqué à la fin du récit du témoin, la question qui s'y rapporte devrait être posée à la fin de la phase de questions.

Cadre et attitudes. Ces mnémotechniques sont accompagnées de consignes que l'interviewer doit respecter pour favoriser une attitude non directive. Dès le début de l'EC, l'interviewer doit définir les rôles de chacun et préciser les objectifs de l'entrevue. L'objectif est de permettre au témoin de rapporter les souvenirs qu'il a de la scène de crime. Le rôle du témoin est de partager ses souvenirs des événements en répondant le plus clairement aux questions de l'interviewer. Le rôle de l'interviewer est de l'accompagner dans sa démarche en posant des questions claires.

Pendant l'EC, il est important de ne pas interrompre le témoin pendant son récit et ses réponses aux questions. Respecter le rythme de la personne interrogée permet de ne pas laisser échapper des détails qui auraient pu être négligés en interrompant le cours de la narration. Il est aussi conseillé de faire preuve d'écoute et d'adopter une attitude neutre face au témoin et son témoignage. L'objectif est de ne pas influencer les réponses du témoin. Pour faciliter la communication avec le témoin, le ton utilisé par l'interviewer doit être calme et posé (Demarchi et Py, 2006; Fisher et Geiselman, 1992). Un intervieweur qui ne respecte pas ce protocole pourrait atténuer l'efficacité de l'EC. Par exemple, le fait de répéter plusieurs fois les mêmes questions et d'émettre des rétroactions négatives suite aux réponses du témoin pourrait biaiser le témoignage du témoin et créer de faux souvenirs (Lhuillier, 2011; Wysman, Scoboria, Gawrylowicz et Memon, 2014).

Finalement, ce protocole doit être utilisé avec des témoins coopératifs et actifs. Il n'a pas été conçu pour interroger des suspects dans une enquête. L'EC est préconisé lorsque la collaboration avec les témoins est pertinente pour reproduire les événements dans le cadre d'une enquête (Fisher et Geiselman, 1992).

Fondements de l'entretien cognitif. L'utilisation des mnémotechniques repose sur certaines théories d'encodage et de récupération de l'information en mémoire à long terme. Un des principes propose que l'information soit plus facile à récupérer en mémoire lorsqu'elle est accompagnée de son contexte (Fisher et Geiselman, 1992; Hurtubise et Viau-Quesnel, 2020). C'est pourquoi les consignes de l'EC ont été créées pour aider le témoin à recréer un contexte autour de ses souvenirs, principalement la consigne de remise en contexte et d'hypermnésie. Un second principe souligne que les souvenirs sont interreliés et qu'il existe plusieurs chemins pour les réactiver (Wright et Holliday, 2007b). C'est ce qui a soutenu l'apport de la consigne de changement d'ordre chronologique et de changement de perspective au protocole de l'EC.

Outre le choix des techniques, un principe de base dans les interrogatoires de police est de donner la possibilité aux témoins de raconter plusieurs fois leurs souvenirs de l'événement. En effet, lorsqu'une personne formule une première fois sa pensée, elle peut omettre des détails qui peuvent réapparaître lors d'une deuxième narration (Fisher et Geiselman, 1992).

Les différentes versions alternatives de l'entretien cognitif. La majorité des études réalisées auprès des aînés démontre que malgré l'utilisation de l'EC, les personnes âgées rapportent moins de détails que les jeunes adultes (Hurtubise et Viau-Quesnel, 2020). Plusieurs auteurs ont remis en question la pertinence pratique et théorique de certaines consignes dans la version originale de l'EC (Demarchi et Py, 2006). La consigne de changement de perspective et de changement d'ordre chronologique ne fait pas l'unanimité auprès des chercheurs (Brunel, Py et Launay, 2012; Colomb et Ginet, 2012;

Paulo, Albuquerque et Bull, 2016). La technique de changement de perspective ne permettrait pas d'augmenter le nombre de détails rapportés et elle est aussi perçue comme propice à l'apparition de fabulation (Dando, Wilcock, Behnkle et Milne, 2011). Elle est aussi trop complexe pour les personnes âgées présentant un déclin cognitif léger (Wright et Holliday, 2007b). De plus, la consigne de changement de perspective est critiquée et problématique pour les policiers. Ceux-ci vont même jusqu'à rejeter cette directive et omettent de l'utiliser. Ils auraient tendance à défendre leur propre pratique aux dépens de l'EC (Ginet et Py, 2001). Il est suggéré que l'EC gagnerait à être repensé autant pour être plus efficace que pour s'adapter davantage à la réalité policière et faciliter son implantation pratique (Demarchi et Py, 2006; Memon *et al.*, 2010).

L'entretien cognitif modifié. Dans les dernières années, plusieurs auteurs se sont intéressés à des versions modifiées de l'EC. Le nombre d'études portant sur ces versions a d'ailleurs dépassé celui des études s'intéressant à sa version originale proposée par Geilesman et Fisher (Memon *et al.*, 2010). Les changements apportés à l'EC portent principalement sur trois axes, soit le retrait de consignes, soit l'ajout de nouvelles techniques ou encore l'amélioration du cadre relationnel adopté par l'interviewer (Demarchi et Py, 2006).

Focalisation périphérique. Certains chercheurs ont tenté de remplacer la consigne de changement de perspective par une autre avec des résultats positifs auprès des témoins adultes : la focalisation périphérique (FP) (Brunel *et al.*, 2012; Colomb et Ginet, 2012; Demarchi et Py, 2006; Py, Ginet, Demarchi et Ansanay-Alex, 2001). La FP est une technique qui invite le témoin à se concentrer sur l'ensemble des petits détails entourant ses souvenirs. L'interviewer lui propose de rapporter les événements en se concentrant sur les détails environnementaux (Demarchi et Py, 2006). La FP rejoint les principes de base de l'EC reliés à la récupération des souvenirs dans la mémoire à long terme. C'est-à-dire que les souvenirs ne sont jamais encodés seuls, mais avec leur contexte. La FP permet donc de déplacer l'attention du témoin sur les événements contextuels pour faciliter la

récupération des souvenirs qui en sont reliés. Cette approche peut être prometteuse auprès des personnes âgées qui tendent à développer des déclins mnésiques rendant difficile la récupération d'un souvenir et son contexte. L'ajout de la FP pourrait permettre de rejoindre l'objectif principal de l'étude présente, qui est d'offrir une version de l'EC plus appropriée aux personnes âgées. Dans cette nouvelle version modifiée de l'EC, les consignes de changement de perspective (2) et de changement d'ordre chronologique (3) seront remplacées par la consigne de focalisation périphérique.

Brunel *et al.* (2012) ont changé les consignes 2 et 3 de l'EC pour les remplacer par la FP. Les résultats soulignent que l'ajout de la FP dans l'EC permet aux témoins adultes de rapporter davantage de détails corrects que les témoins interrogés à l'aide d'une version modifiée de l'EC excluant la consigne 3 (Brunel *et al.*, 2012). Dans une autre étude, la consigne de la FP serait à l'origine de plus de 24 % des informations correctes rapportées par les témoins ce qui serait nettement supérieur à l'apport des consignes 2 et 3 de la version originale de l'EC. De plus, la FP n'augmente pas le nombre d'erreurs par rapport aux témoins interrogés sans l'utilisation de technique particulière (Py *et al.*, 2001).

Les résultats d'une étude récente portant sur la perception des policiers suggèrent que la durée d'un entretien est considérée comme un enjeu principal lorsqu'un protocole basé sur l'entretien cognitif est utilisé. Les policiers tendent à préférer les entretiens leur permettant d'obtenir le plus de détails en moins de temps. Les résultats de cette étude montrent également que les policiers ne perçoivent pas la consigne de focalisation périphérique comme utile lorsqu'elle est présentée dans une version complète (9 étapes) de l'entretien cognitif modifié, tel que développé par Demarchi et Py en 2006 (Brunel, Launay, Hermant et Py, 2021). L'ECFP se veut donc une version plus courte et incluant moins de consignes que l'EC original, afin d'optimiser l'acceptabilité auprès des policiers.

Cette version s'adapte également bien à la réalité des personnes âgées pour d'autres raisons. Premièrement, en enlevant deux consignes et en les remplaçant par une

seule, le protocole est plus court que la version originale de l'EC. Ceci diminue les risques de fatigue cognitive pouvant nuire à la performance d'un témoin âgé lors de l'interrogatoire. Deuxièmement, la formulation de la FP est simple et facile à comprendre. Il s'agit d'une tâche de rappel accompagnée d'une consigne se focalisant sur les détails environnementaux. Ce qui convient aux personnes âgées puisqu'elles ont de la difficulté à accomplir des tâches cognitives complexes et se remémorer des événements passés. Troisièmement, la FP est aussi une opportunité supplémentaire pour le témoin âgé de raconter une fois de plus son récit et ainsi apporter des détails qui ont été oubliés lors d'un premier rappel. En effet, l'effet de répétition dans une entrevue se traduit par une augmentation du nombre d'information rapportées par les témoins (Davis, McMahon et Greenwood, 2005). Cette consigne permet de pallier les limites cognitives d'un témoin qui lors d'un premier rappel a tendance à rapporter uniquement les actions principales de la scène (Py *et al.*, 2001).

À ce jour, aucune étude n'a encore testé cette consigne auprès des témoins âgées. Il s'agit donc de la première étude qui s'intéresse spécifiquement à l'effet de la consigne de focalisation périphérique sur le témoignage des personnes âgées.

Objectifs

L'objectif général de cette étude vise à expérimenter une version modifiée de l'EC auprès d'une population âgée avec ou sans problème cognitif. Le but est de proposer un modèle d'entrevue adapté aux victimes et aux témoins âgés, qui permettrait d'améliorer la qualité de leur témoignage. Le projet vise également à évaluer l'apport de la consigne FP sur les catégories de détails rapportés par les témoins. De plus, l'étude vise à mesurer l'influence de certains facteurs issus de la littérature sur la performance des témoins âgés, soit l'anxiété et le fonctionnement cognitif. Le but étant de proposer une version de l'EC plus courte et efficace auprès de l'ensemble des témoins âgés.

Hypothèses

Plus précisément, l'étude permettra de répondre aux quatre hypothèses présentées ici-bas :

1. Interroger les témoins âgés à l'aide de l'ECFP augmente le nombre de détails corrects rapportés, sans augmenter le nombre d'informations incorrectement rapportées, en comparaison avec les témoins interrogés avec l'EC ou un ST.
2. L'ECFP permet aux participants de rapporter plus de détails périphériques, menant à plus d'objets identifiés correctement par les participants en comparaison avec les participants interrogés avec l'EC ou un ST.
3. La performance au Montreal Cognitive Assessment (MoCA) et le score obtenu à l'inventaire d'anxiété de Spielberg (STAI) ne seront pas davantage corrélés à la performance des témoins aînés interrogés avec l'ECFP que pour ceux interrogés avec l'EC ou un ST.
4. L'ECFP permet aux témoins aînés de rapporter davantage d'informations correctes en moins de temps que l'EC ou un ST.

Méthode

Cette étude a été approuvée par le comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université du Québec à Trois-Rivières, sous le numéro d'approbation CER-18-247-07.07.

Plan

Dans le cadre de cette étude, un devis expérimental à groupes indépendants avec un seul temps de mesure a été utilisé. L'échantillon a été aléatoirement réparti entre les différentes conditions expérimentales : ECFP vs EC vs ST. Deux variables ont également été mesurées : l'anxiété et le fonctionnement cognitif des participants.

Participants

Cette étude s'inscrit à la suite d'un projet plus vaste réalisé au Québec auprès de 82 participants âgés (65 ans ou plus). Pour le projet présent, 38 personnes âgées additionnelles ont participé à l'étude. Tous les participants devaient être âgés de plus de 65 ans et être en mesure de lire, d'écrire et de parler le français. Les personnes présentant des déficits sensoriels devaient également s'assurer que ceux-ci soient palliés (p. ex., appareils auditifs). Au total, 127 participants âgés entre 66 et 98 ans ont été rencontrés, sept d'entre eux ont été exclus en cours de processus. Deux participants qui auraient échangé des informations pouvant compromettre l'expérience ont été retirés. Un autre participant a abandonné l'expérience. Quatre participants ont été également retirés de l'échantillon, car ils n'ont pas été en mesure d'accomplir la tâche demandée (ne se souvenait plus de la vidéo).

L'échantillon final était composé de 120 participants ($M = 80,43$ ans, $\bar{E}T = 6,78$), soit 34 hommes (28 %) et 86 femmes (78 %). Les participants provenaient de la région de Trois-Rivières et demeuraient dans des résidences privées pour personnes âgées. Les participants ont été recrutés par sollicitation dans les résidences entre décembre 2019 et

août 2020. Les responsables de cinq résidences privées ont été rencontrés au préalable afin de leur présenter le projet de recherche.

Groupes expérimentaux

Les participants ont été aléatoirement répartis entre les trois conditions expérimentales, pour former trois groupes (conditions d'entretien) :

1. Interrogatoire en utilisant la version de l'ECFP ($n = 38$)
2. Interrogatoire à l'aide de l'EC ($n = 41$)
3. Interrogatoire à l'aide d'un ST ($n = 41$)

Les participants ne savaient pas dans quel groupe expérimental ils seraient placés. Les assistants ont départagé les participants dans les groupes selon l'ordre des rencontres. Par exemple, le premier participant était orienté vers la première condition, le deuxième vers la seconde et ainsi de suite.

Procédures

La section suivante décrit les différentes étapes complétées pour recruter les participants ainsi que les phases expérimentales du projet.

Le recrutement

Une partie du recrutement a été faite par le biais des responsables des établissements en plus de faire de la sollicitation sur place en personne. Des affiches présentant le projet ont été également dispersées dans des endroits stratégiques et sur les réseaux sociaux. Les participants ont été invités à prendre part à deux sessions expérimentales : la phase d'encodage et la phase de rappel. Les deux sessions duraient moins d'une heure et 16 à 36 heures séparaient les deux rencontres. Les participants ont été préalablement contactés par téléphone pour prendre rendez-vous. À ce moment un consentement verbal a été obtenu. Une assignation aléatoire a été utilisée pour départager les participants entre les trois conditions expérimentales. Lors de la première séance, les détails du projet ont été présentés de manière approfondie aux participants puis leur

consentement écrit a été retenu. Lors de la seconde rencontre, le consentement libre et éclairé à participer au projet a été revérifié verbalement. En amont des deux séances, les participants avaient été avisés qu'ils pouvaient mettre fin à la séance à tout moment, et ce, sans aucun préjudice.

L'expérimentation

Les paragraphes suivants présentent les deux différentes phases de l'expérimentation. Plus précisément la phase d'encodage et la phase de rappel.

Phase d'encodage. Lors de la phase d'encodage, les participants ont été accueillis dans une salle réservée pour l'expérimentation au sein de leur résidence. Dans cette pièce, les participants se retrouvaient seuls avec l'assistante de recherche. Une vidéo d'une scène de crime sans violence a été présentée aux participants à l'aide d'un ordinateur portatif (voir section matériel). À cette étape, les participants étaient informés qu'ils seraient ultérieurement interrogés sur la vidéo. Lors de cette rencontre, les participants ont rempli trois questionnaires : 1) un questionnaire sociodémographique (voir Appendice A); 2) le STAI; et 3) le MoCA. Ces variables seront détaillées dans la section suivante. Les participants étaient invités à ne pas divulguer d'informations au sujet de l'expérience à d'autres personnes habitant dans leur résidence. Cette précaution permettait de diminuer les risques de contamination des résultats. Les participants étaient ensuite invités à revenir le lendemain pour procéder à l'interrogatoire.

Phase de rappel. Lors de cette séance, les participants étaient conviés à revenir dans la même salle expérimentale que la veille. Les lieux étaient aménagés de la même façon lors des deux séances et les mêmes personnes étaient présentes. La rencontre consistait à interroger les participants au sujet de la vidéo à l'aide d'un des protocoles d'entrevue (EC, ECFP ou ST). Les entrevues étaient enregistrées à l'aide d'un enregistreur audio pour s'assurer que les protocoles soient respectés et pour permettre la codification des résultats. Par la suite, les participants avaient à remplir un questionnaire afin de

recueillir de l'information sur leurs stratégies de mémorisation et sur les biais potentiels (voir Appendice B). Par exemple, une des questions portait sur la reconnaissance des acteurs de la vidéo, puisque cet élément peut biaiser la performance du participant, notamment pour détailler l'apparence physique de l'acteur. À la fin, les participants étaient remerciés et sensibilisés à l'importance de ne pas divulguer d'informations au sujet de la vidéo ou des détails de l'expérience à d'autres personnes.

Modèles d'entrevues

Les trois modèles d'entrevues (EC, ECFP et ST) ont été administrés par deux assistantes de recherche formées. Pour chacune des conditions, les participants disposaient de tout le temps nécessaire pour répondre aux questions de l'assistant. L'objectif pour l'ensemble des entrevues était d'interroger les participants au sujet de la vidéo visionnée la veille.

Entretien cognitif

Le protocole d'entrevue (voir Appendice C) s'inspire de la version proposée par Demarchi et Py (2006), en plus d'utiliser les fondements de la version originale de l'EC (Geiselman *et al.*, 1986). Les participants étaient préalablement invités à rapporter tous leurs souvenirs de la vidéo même si ceux-ci semblaient faux ou impertinents. Par la suite, les participants étaient soumis aux quatre consignes (mnémotechniques) présentées ci-haut, à savoir la consigne de remise en contexte et d'hypermnésie, la consigne de changement d'ordre temporel, la consigne de changement de perspective et la phase de questions. Les consignes étaient présentées de manière successive. Pour passer à la consigne suivante, le participant devait répondre par la négative à la question « Avez-vous quelque chose à ajouter ? ». Les participants avaient donc à remémorer leurs souvenirs de la vidéo trois fois (à l'aide des trois premières consignes) puis à répondre aux deux questions ouvertes posées par l'assistant (phase de question). Dans ce contexte, les questions ouvertes visaient à ce que les participants décrivent un objet et un personnage de façon plus détaillée. Les questions pouvaient prendre cette forme : « Pouvez-vous me

décrire davantage la maison? Pouvez-vous me décrire davantage le voleur? ». À cette étape, aucune nouvelle information n'était transmise au participant, les questions ciblaient des éléments déjà préalablement mentionnés dans le témoignage. L'entretien prenait fin lorsque le participant répondait par la négative à la question : « Est-ce qu'il y a autre chose de la vidéo dont vous vous souvenez? ». L'interviewer devait s'assurer d'adopter une attitude non directive, c'est-à-dire de maintenir une posture et un ton de voix neutre, de ne pas interrompre le participant et de faire preuve d'écoute.

Entretien cognitif modifié à l'aide de la focalisation périphérique

Le nouveau protocole de l'ECFP (voir Appendice D) consistait à remplacer la 2^e et la 3^e consigne (changement d'ordre chronologique et changement de perspective) par la consigne de focalisation périphérique présentée ci-haut. Il s'agit de la seule distinction entre l'ECFP et l'EC. Le reste du protocole était le même, c'est-à-dire que la consigne de remise en contexte et d'hypermnésie ainsi que la phase de questions demeuraient identiques. Les participants avaient donc à se remémorer leurs souvenirs de la vidéo deux fois, une fois à l'aide de la consigne de remise en contexte et d'hypermnésie et une fois à l'aide de la consigne de focalisation périphérique, puis à répondre aux deux questions ouvertes posées par l'assistant. Tel que dans l'EC, l'entretien se terminait lorsque le participant n'avait plus rien à ajouter au sujet de la vidéo. Lors de l'interrogatoire, comme pour l'EC, l'interviewer devait s'assurer d'adopter une attitude non directive, c'est-à-dire de maintenir une posture et un ton de voix neutre, de ne pas interrompre le participant et de faire preuve d'écoute.

Entretien standard de police

Cette condition représentait un ST n'utilisant pas de techniques spécifiques pour faciliter la remémoration des souvenirs (voir Appendice E). Il existe plusieurs types d'entretiens standards utilisés selon les régions et les formations de policiers, mais ceux-ci consistent généralement à demander au témoin de raconter les événements et de poser des questions fermées au sujet de certains détails (Snook et Keating, 2011; Hurtubise et

Viau-Quesnel, 2020). Les questions fermées sont celles qui demandent des réponses courtes telles que « Oui », « Non », « Rouge » ou « 18 ans » au sujet d'un élément précis. Dans cette étude, les participants avaient à se remémorer leurs souvenirs seulement une fois. Lors de l'entretien, les assistants devaient tenter de reproduire un interrogatoire plus directif en interrompant le discours des participants pour poser deux questions fermées, par exemple : « De quelle couleur était la voiture? ». L'entretien prenait fin lorsque le participant avait terminé de raconter son récit.

Variables et matériel expérimental

Dans le cadre de cette étude, différents instruments de mesure et matériels expérimentaux ont été utilisés en vue de répondre aux objectifs de recherche. Les paragraphes suivants les présenteront plus précisément.

Questionnaire sociodémographique

Dans le questionnaire sociodémographique (voir Appendice A), les variables suivantes ont été recueillies auprès des participants : le sexe, l'âge et le niveau de scolarité complété. Les participants devaient aussi préciser s'ils avaient déjà été interrogés dans un contexte policier. Par la suite, ils avaient à qualifier l'état de leur capacité mnésique à l'aide d'une échelle de Likert à 5 points allant d'*excellente* (1) à *mauvaise* (5). Ils avaient aussi à indiquer s'ils souffraient d'une condition physique ou mentale qui aurait pu affecter leur mémoire. Finalement, ils devaient indiquer s'ils avaient eu, par le passé, un emploi ou une occupation qui exigeait fréquemment l'utilisation de leur mémoire ou la collecte de témoignages.

Inventaire d'anxiété de Spielberger, inventaire d'anxiété situationnelle et de trait d'anxiété

Les participants avaient à compléter le STAI, outil qui permet d'évaluer la présence de symptômes anxieux (Gauthier et Bouchard, 1993). Ce questionnaire autorapporté est constitué de 40 items. Pour chacun d'eux, les participants devaient évaluer si l'énoncé correspondait à leur réalité à l'aide d'une échelle de Likert à 4 points

allant de *pas de tout* (1) jusqu'à *beaucoup* (4). Cette mesure se divise en deux parties pour faire la distinction entre les symptômes transitoires et permanents : 1) « Comment vous sentez-vous en ce moment » (20 items); et 2) « Comment vous sentez-vous dans votre vie en général » (20 items). Pour chacune des sections, le point de coupure correspond à un total de 40 points. Un score supérieur à ce chiffre suggère la présence de symptômes anxieux significatifs. Cet instrument a été validé en français et permet de détecter la présence de troubles mentaux auprès d'une clientèle âgée (Kvaal, Ulstein, Nordhus et Engedal, 2005).

Montreal Cognitive Assessment

Les participants avaient à compléter le MoCA afin d'évaluer le niveau de fonctionnement cognitif et la présence éventuelle d'un trouble neurodégénératif (Nasreddine, 2021). Le test suggère différentes tâches cognitives telles que réaliser le dessin d'un cube ou encore mémoriser une liste de mots. Le score total se rapporte sur 30 points. Un score de 26 et moins indique un risque que l'individu présente un déficit cognitif (Kasten, Bruggemann, Schmidt et Klein, 2010). Cet outil est largement utilisé en recherche. Deux méta-analyses soutiennent l'efficacité de ce test pour dépister la présence de démence et de trouble cognitif léger (Davis *et al.*, 2015; Tsoi, Chan, Hirai, Wong et Kwok, 2015). Les études relèvent un bon indice de sensibilité (0,81-1) et de spécificité (0,35-0,79) de cet outil pour détecter les troubles cognitifs légers. Pour administrer ce questionnaire, les assistants de recherche avaient reçu une formation appropriée.

Présentation de la vidéo

Le matériel audiovisuel a été réalisé avec des acteurs amateurs. Quatre personnages simulaient un vol d'objet dans une voiture stationnée dans la cour d'une maison. La bande vidéo a été filmée de manière statique avec un seul angle de vue (durée 3,16 minutes). Les participants visionnaient la vidéo comme s'ils étaient devant la scène et étaient témoins de l'événement. La vidéo était présentée en couleur sur un ordinateur portable et incluait des bruits sonores.

Performance des témoins

Les variables dépendantes étaient composées des mesures reliées à la performance des témoins, c'est-à-dire : a) le nombre de détails correctement rapportés; b) le nombre d'erreurs rapportées; et c) l'efficacité du témoignage. L'efficacité correspond à une proportion calculée, soit le nombre d'informations correctement rapportées sur le total de toutes les informations rapportées.

Codification des résultats

Les enregistrements des entrevues ont été écoutés et les informations remémorées ont été codifiées par une des deux assistants de recherche. Un accord de 0,91 entre les deux juges a été calculé (kappa de Cohen) sur cinq participants. Les assistants avaient à leur disposition une grille de codification développée préalablement et regroupant les principaux détails de la vidéo.

Les détails rapportés par les participants ont été départagés entre les informations correctes et incorrectes. Puis, les détails ont été divisés en catégories selon leur nature (personnage, action, objet et environnement). En ce qui concerne les informations correctes, chaque élément rapporté par le participant correspondait à un détail. Par exemple, si le participant disait : « Un homme marche devant la maison », les informations étaient codifiées comme suit :

- « un homme » = 1 détail correct (personnage);
- « marche » = 1 détail correct (action);
- « devant » = 1 détail correct (environnement);
- « la maison » = 1 détail correct (objet).

En ce qui concerne les détails incorrects, ceux-ci ont été calculés comme des erreurs d'idées et non des détails séparés. Par exemple, si le participant mentionnait : « Le chat noir est passé devant la maison » (fausse information), l'information était codifiée comme suit : 1 détail incorrect dans la catégorie personnage. Les informations ont toutes

été calculées une fois (nouveaux détails). Celle qui étaient répétées n'ont donc pas été prises en compte pour calculer le nombre de détails incorrectement et correctement rapportés.

La durée des entrevues correspond au temps utilisé par le témoin pour raconter ses souvenirs, ce qui inclut toutes les questions posées par l'interviewer suite aux consignes principales qui elles, étaient exclues du calcul.

Résultats

L'objectif général du projet était de tester l'efficacité d'une version modifiée de l'EC auprès de témoins âgés. Des analyses préliminaires ont été réalisées afin d'assurer l'équivalence des groupes (ECFP, EC et ST) sur le plan des attributs (âge, sexe, scolarité, fonctionnement cognitif et anxiété). Les analyses principales visaient à répondre à ces quatre questions :

1. Comparer les conditions ECFP, EC et ST sur le plan des performances des témoins (nombre de détails corrects, nombre d'erreurs et efficacité).
2. Déterminer si la condition ECFP est associée à une meilleure performance, spécifiquement pour l'identification d'objets.
3. Déterminer s'il existe une relation entre les attributs des participants (fonctionnement cognitif, anxiété, âge et scolarité) et la performance en fonction du type d'entretien.
4. Comparer la durée moyenne de passation des entretiens avec le nombre de nouveaux détails rapportés.

À cette fin, des comparaisons de moyennes (ANOVA à plan factoriel) et des corrélations de Pearson ont été utilisées. Les analyses ont été réalisées avec la version 27 du logiciel IBM SPSS avec un seuil alpha de 0,05. Des corrections de Bonferroni ont été utilisées afin d'effectuer les comparaisons multiples sans inflation du risque d'erreur alpha, lorsque requis. Cette correction a été effectuée en ajustant la valeur de p calculée en fonction du nombre d'analyses réalisées. La valeur présentée dans les présentes analyses peut donc être comparée directement au seuil critique de 0,05.

La section suivante présente donc les résultats obtenus lors des analyses préliminaires ainsi que ceux obtenus lors des analyses principales.

Analyses préliminaires

Afin de mesurer l'homogénéité des groupes, des ANOVAs à plan simple avec un facteur (entretiens) ont été réalisées afin de comparer les groupes expérimentaux (ECFP, EC et ST) sur le plan des attributs des participants (âge, scolarité, scores au STAI et au MoCA). Aucune différence entre les groupes n'a été observée ($p > 0,05$), sauf pour l'âge, $F(2,117) = 4,420, p = 0,014$. Une comparaison multiple a été effectuée afin d'identifier les différences entre les conditions. Le groupe ECFP ($M : 82,2$ ans) est significativement plus âgé que le groupe EC ($M : 78$ ans), $p = 0,016$. Aucune autre différence n'était significative $p > 0,05$.

Un Khi carré d'indépendance statistique a également été effectué afin de comparer le sexe des participants entre les groupes. Aucune différence significative n'a été observée entre les trois groupes, $p = 0,722$.

Analyses principales

En ce qui a trait aux analyses principales, celles-ci sont présentées selon les hypothèses de recherche nommées précédemment.

Interroger les témoins âgés à l'aide de l'ECFP augmente le nombre de détails corrects rapportés (H1.1)

Le type d'entretien influence le nombre moyen de détails correctement rapportés par les témoins $F(2,117) = 17,922, p < 0,001, R^2 = 0,235$. Les participants interrogés à l'aide de l'ECFP ($M : 54,71, ET : 21,32$) et l'EC ($M : 51,66, ET : 19,58$) rapportent plus d'informations correctes que ceux dans la condition ST ($M : 31,59, ET : 15,28$), $p < 0,01$. En moyenne, cela correspond à une augmentation de 21,5 détails corrects, comme illustré dans la Figure 1. Il n'y a pas de différence entre les groupes ECFP et EC en ce qui concerne le nombre de détails correctement rapportés ($p > 0,05$).

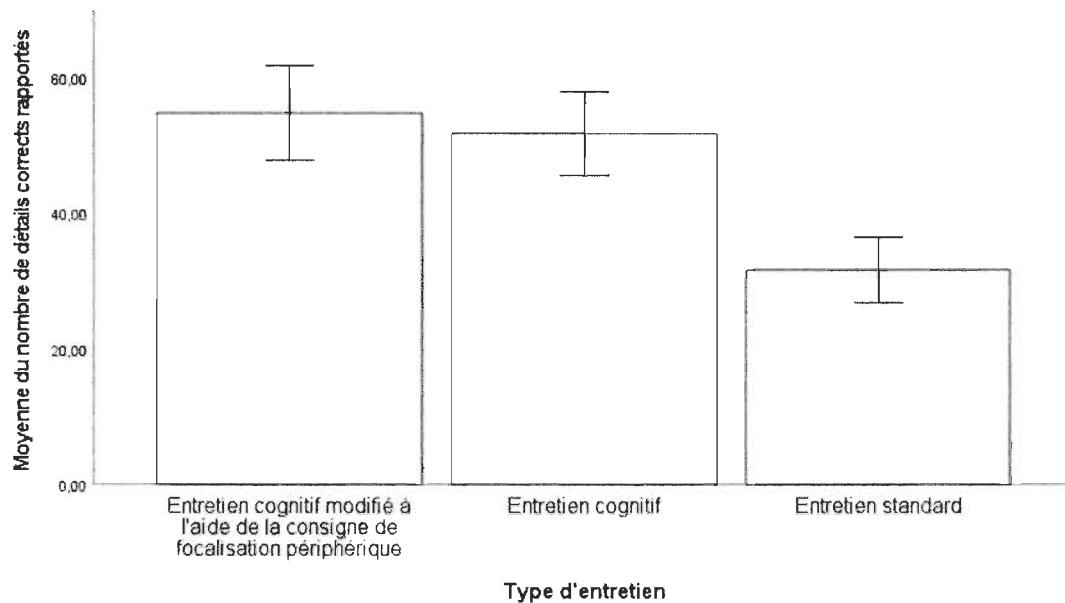


Figure 1. Moyenne du nombre de détails correctement rapportés en fonction du type d'entretien.

L'effet de l'ECFP sur le nombre de détails incorrects rapportés et l'efficacité des témoignages des témoins âgés (H1.2)

Les détails incorrects rapportés sont influencés par le type d'entretien utilisé $F(2,117) = 9,36, p < 0,001, R^2 = 0,138$. Afin d'identifier les différences significatives entre les entretiens, des comparaisons appariées ont été réalisées. L'ST ($M : 4$) génère moins d'erreurs que l'ECFP ($M : 7$) et l'EC ($M : 7, p < 0,001$). Les participants l'ECFP et l'EC rapportent en moyenne 2,88 détails erronés de plus, et ce sans différence entre les deux groupes ($p > 0,05$).

Afin de déterminer si la différence relative au nombre d'erreurs témoigne d'une augmentation proportionnelle aux augmentations des réponses totales, l'efficacité a été calculée pour chaque condition. L'efficacité correspond au nombre de détails corrects divisé par le nombre de détails total rapporté par chaque participant. Les résultats montrent que l'efficacité n'est pas significativement différente entre les conditions (ECFP : 0,87; EC : 0,87; ST : 0,88), $p = 0,692$.

L'impact de l'ECFP sur les catégories de détails rapportés (H2)

Les résultats des ANOVAs en fonction du type d'entretien utilisé ne montrent pas de différences significatives entre les détails corrects relatifs aux personnages, aux actions et à l'environnement ($p > 0,05$). Cependant, il y a une différence en ce qui concerne la catégorie « objet » $F(2,117) = 12,04$, $p < 0,001$, $R^2 = 0,171$ (voir Figure 2). Les participants dans la condition ECFP rapportent davantage de détails dans cette catégorie ($M : 15,61$) que ceux interrogés avec l'EC ($M : 9,46$) et ST ($M : 12,05$), $p = 0,016$ et $p < 0,001$, respectivement. L'EC et l'ST ne sont pas significativement différents, $p = 0,113$.

L'efficacité de l'ECFP auprès des personnes âgées présentant un déficit cognitif et un haut niveau d'anxiété (H3)

Pour mesurer la relation entre l'anxiété, le fonctionnement cognitif et la performance des témoins interrogés avec les différents entretiens, plus spécifiquement le nombre de détails corrects rapportés, des corrélations de Pearson ont été calculées. Le score obtenu au test de dépistage du MoCA est corrélé avec le nombre de détails correctement rapportés ($r_p = 0,427$, $p < 0,001$). Les participants présentant un faible score au MoCA rapportent moins de détails corrects que ceux présentant un haut score de fonctionnement cognitif. L'âge était inversement corrélé au MoCA ($r_p = -0,493$, $p = 0,002$), mais pas au nombre de réponses correctes ($p = 0,126$).

Des tests z ont été effectués afin de comparer les corrélations obtenues en fonction du type d'entretien. Aucune différence significative n'a été trouvée entre les entretiens ECFP et EC ($r_p = 0,2$ et $r_p = 0,414$, $z = -0,0592$, $p = 0,55$), les entretiens ECFP et ST ($r_p = 0,522$ et $r_p = 0,362$, $z = -0,853$, $p = 0,39$) et les entretiens EC et ST ($r_p = 0,414$ et $r_p = 0,362$, $z = -0,267$, $p = 0,79$).

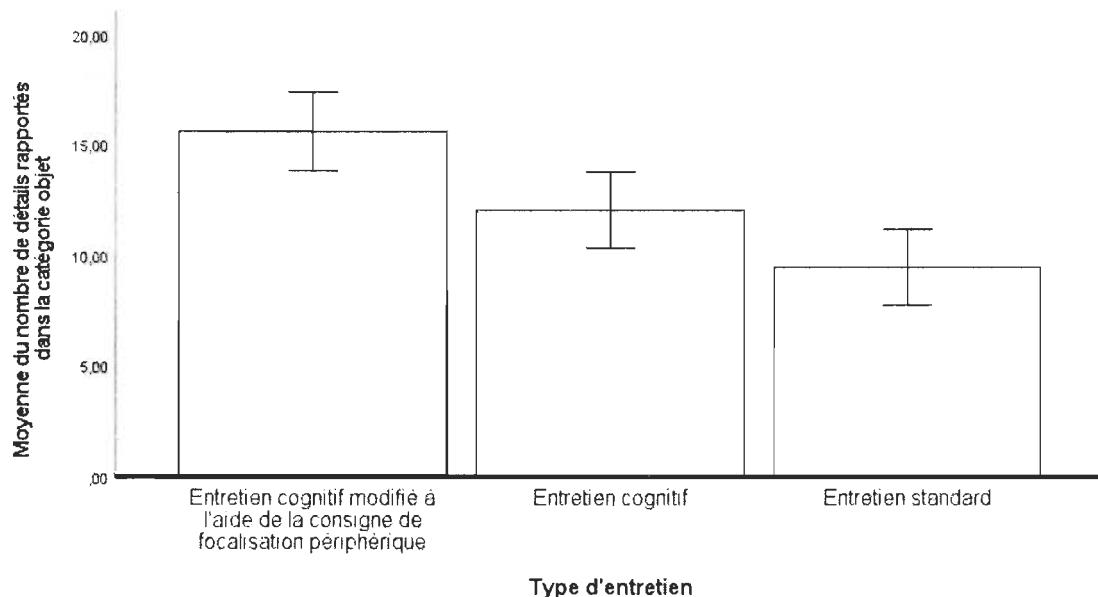


Figure 2. Moyenne du nombre de détails correctement rapportés dans la catégorie « objet » en fonction du type d'entretien.

Les analyses précédentes ont montré les effets des entretiens et l'impact du fonctionnement cognitif sur la performance des témoins, spécialement sur le nombre de détails exacts rapportés. Le MoCA est fréquemment utilisé comme outil de dépistage pour le déclin cognitif. Plusieurs barèmes ont été testés dans la littérature, typiquement entre 24 et 26 points sur 30 (Ryan, 2020). Dans ce cas-ci, l'échantillon a été séparé en deux groupes de nombre équivalent à l'aide d'un seuil de 23 points. Ce barème est conservateur et permet la meilleure bissection du groupe. Une ANOVA à plan factoriel a été réalisée avec deux facteurs : la performance cognitive ($\text{MoCA} > 23$ et $\text{MoCA} < 23$) et le type d'entretien réalisé (ECFP, EC et ST). L'analyse révèle un effet du type d'entretien, $F(2,114) = 24,57$, $p = 0,039$, $R^2 = 0,961$ (EC = ECFP > ST) et un effet de la performance au MoCA, $F(1,114) = 25,10$, $p = 0,038$, $R^2 = 0,326$. Les participants interrogés avec l'ECFP et l'EC rapportent plus de détails corrects (ECFP= 55,13, EC= M : 50,59) que ceux dans la condition standard. Les participants dans le groupe ayant un faible score ($M : 39,12$) au MoCA rapportent moins d'informations correctes que ceux dans le groupe ayant un score élevé ($M : 53,03$). Il n'y a toutefois pas d'interaction entre les facteurs (le type d'entretien et score au MoCA).

Le niveau d'anxiété global n'est pas corrélé au nombre d'informations correctement rapportées par les témoins interrogés à l'aide de l'ECFP ($p = 0,210$). Le score d'anxiété global a été calculé en additionnant les deux scores obtenus avec l'outil (anxiété du moment et anxiété générale).

L'effet de l'ECFP sur le temps accordé pour l'obtention de nouveaux détails (H4)

Pour évaluer le rapport coût temporel/bénéfice, le temps accordé pour obtenir un nouveau détail a été calculé. Les participants dans la condition ST rapportent un nouveau détail toutes les 3,83 secondes, ce qui est inférieur au temps nécessaire pour l'ECFP (7,83 secondes) et l'EC (7,66 secondes). Dans son ensemble, il est possible d'observer un effet de l'entretien sur la durée totale des témoignages $F(2,117) = 47,05$, $p < 0,001$. Des comparaisons multiples révèlent que l'ST ($M : 121,07$ sec, $\bar{ET} : 67$) est plus courte que l'EC ($M : 395,95$ sec, $\bar{ET} : 177,38$) et l'ECFP ($M : 428,63$ sec, $\bar{ET} : 196,04$), $p < 0,001$. Dans les deux cas, l'EC et l'ECFP ne diffèrent pas significativement entre elles, $p > 0,05$.

Discussion

L'objectif général de cette étude visait à expérimenter une version modifiée de l'EC auprès de témoins âgés. En diminuant la complexité des consignes et en favorisant le rappel des détails périphériques de la scène, il était attendu que la performance des personnes âgées soit augmentée. La consigne de focalisation périphérique devait aussi avoir comme utilité d'augmenter le nombre de détails correctement rapportés en lien avec les éléments périphériques. Cette étude visait également à démontrer que l'ECFP peut être efficace auprès de l'ensemble de la population âgée en s'intéressant à certains facteurs individuels, notamment le fonctionnement cognitif et l'anxiété. L'expérimentation avait aussi comme objectif de vérifier si l'ECFP améliore le coût temps-bénéfice, en comparaison avec l'EC et un ST, en permettant de rapporter davantage d'informations correctes en moins de temps que les autres modèles d'entrevues.

Retombées de l'étude

La section suivante propose une interprétation des résultats en regard des connaissances scientifiques actuelle sur le sujet. Des pistes de réflexion futures sont également suggérées pour faire avancer les connaissances en matière d'interrogatoire auprès des personnes âgées.

L'efficacité de l'entretien cognitif modifié à l'aide de la consigne de focalisation périphérique

L'objectif principal de l'étude était de déterminer si l'ECFP permettait d'améliorer le témoignage des personnes âgées. Trois mesures sont typiquement présentées dans la littérature pour évaluer la performance d'un témoin, soit : 1) le nombre de détails corrects; 2) le nombre d'erreurs; et 3) l'efficacité totale (le rapport entre le nombre de détails corrects sur le nombre total d'informations rapportées; Memon *et al.*, 2010). Rappelons qu'un témoignage de qualité est un témoignage qui divulgue aux policiers de nombreuses

informations véridiques pour faire avancer leur enquête. En conformité avec les travaux antérieurs, il était attendu que l'utilisation de l'ECFP offre une augmentation des détails corrects et une stabilité des détails incorrects pour optimiser l'efficacité des témoignages.

Détails corrects. Les témoins âgés interrogés à l'aide de l'ECFP ont rapporté plus de détails corrects que ceux avec un ST. Dans la présente étude, l'ECFP a permis une augmentation moyenne de 73 % (23,12 détails de plus) de la performance en comparaison avec les résultats obtenus avec l'entretien standard. Ce résultat est similaire à ce qui avait été trouvé auprès de témoins adultes. L'ECFP (ou une version similaire) comparé à une condition avec une seule phase de rappel (rappel libre) permettait d'augmenter significativement le nombre de détails rapportés par les témoins (Brunel *et al.*, 2012; Colomb et Ginet, 2012).

Les résultats démontrent que le nombre de détails correctement rapportés par les témoins avec l'ECFP est équivalent à ceux interrogés avec l'EC dans sa version originale. Les deux entretiens permettent aux témoins âgés de rapporter plus d'informations correctes en comparaison aux participants interrogés avec un ST (environ 73 %). Ces résultats sont supérieurs à ceux rapportés dans la littérature. La dernière méta-analyse sur le sujet suggère que l'utilisation de l'EC permettrait en moyenne de rapporter de 20 à 40 % plus d'informations correctes que les techniques d'interrogatoire dites « standard » (Memon *et al.*, 2010). Il est difficile de comparer les résultats de cette étude avec les autres études recensées dans cette méta-analyse compte tenu des différences entre les méthodes de recherche utilisées. Par exemple, les études peuvent varier en ce qui concerne l'échantillon, les modèles d'entrevues contrôle et le matériel expérimental utilisés. Dans tous les cas, les résultats suggèrent une meilleure performance des témoins en comparaison avec un ST.

Dans cette étude, la pertinence des détails rappelés n'a pas été évaluée. Le contexte expérimental rend difficile l'exercice d'émettre un jugement subjectif considérant l'absence

de connaissance sur l'enquête et la résolution de celle-ci. En effet, certains détails pourraient être importants pour résoudre un type de crime, mais pas pour d'autres.

Détails incorrects. L'EC et l'ECFP tendent tous deux à augmenter de manière équivalente le nombre de détails incorrects rapportés par le témoin en comparaison avec l'ST (2,88 détails erronés de plus). Cette augmentation n'affecte pas la justesse globale du témoignage (voir section suivante).

Efficacité. L'efficacité totale du témoignage repose sur le ratio de réponses correctes sur le nombre total de réponses données par le participant. Concrètement, plus l'efficacité est élevée, plus le participant est fiable, nonobstant le nombre total de réponses fournies. Dans l'étude présente, l'efficacité totale est équivalente pour toutes les conditions. Ce qui veut dire qu'en moyenne, peu importe la technique d'entrevue utilisée, les témoins présentent le même pourcentage d'erreurs moyen dans leurs réponses. Ces résultats sont similaires à ce qui a été rapporté dans l'étude de Brunel *et al.* (2012) alors que les participants interrogés avec l'EC ou l'ECFP rapportaient plus d'informations correctes. Ainsi, proportionnellement, les participants produisent plus d'information, suivant le même pourcentage que ce qui est observé dans la condition standard. Concrètement, ceci signifie que les témoins produisent plus d'informations correctes, mais que leurs témoignages peuvent inclure des erreurs, comme c'est le cas pour les témoignages dans les conditions contrôles.

Tenant compte des trois variables dépendantes à l'étude (détails corrects, incorrects, efficacité), il est possible de conclure que l'ECFP permet d'améliorer le témoignage des personnes âgées. L'EC et l'ECFP sont tous deux associés à une meilleure performance, soit une plus grande quantité d'informations rapportées, sans affecter l'efficacité de témoignage.

L'ECFP n'est pas différente de la version originale de l'EC auprès des témoins âgés en regard du nombre de détails correctement rapportés. Ces résultats divergent de ce qui a été observé dans les études publiées à ce jour (Brunel *et al.*, 2012; Colomb et Ginet, 2012; Demarchi et Py, 2006; Py *et al.*, 2001). La performance des témoins est similaire lorsqu'on compare l'ECFP et l'EC. Plusieurs hypothèses peuvent expliquer que l'utilisation de l'ECFP dans ce contexte ne se traduit pas par un plus grand nombre d'informations correctement rapportées. Les prochains paragraphes détaillent les principales hypothèses pouvant expliquer cette divergence.

Premièrement, il est possible que l'absence d'écart entre l'EC et l'ECFP provienne de la différence entre les populations étudiées. Les études démontrant l'avantage de l'ECFP reposent sur des échantillons composés de jeunes participants adultes (Brunel *et al.*, 2012; Colomb et Ginet, 2012; Demarchi et Py, 2006; Py, Ginet, Demarchi et Ansanay-Alex, 2001). L'étude actuelle constitue la première expérience qui teste la consigne de focalisation périphérique auprès des personnes âgées. Il est possible que le protocole ECFP soit moins efficace auprès de cette population particulière. Il est aussi possible que la focalisation périphérique relève de mécanismes cognitifs (p. ex., encodage associatif) et/ou perceptuels (p. ex., acuité visuelle périphérique ou diminution du balayage visuel périphérique) qui se dégradent avec l'âge et conséquemment, se révèlent moins efficaces.

Deuxièmement, il est possible que des facteurs internes à l'étude présente expliquent l'absence d'avantage de l'ECFP comparativement à l'EC. D'une part, les participants dans le groupe EC étaient significativement plus jeunes que dans le groupe ECFP (environ 4 ans). Cet écart d'âge peut entraîner une diminution des performances dans la condition ECFP, pouvant masquer ainsi les bénéfices de cette approche. Cependant, la différence d'âge n'est pas associée à une différence au niveau du fonctionnement cognitif mesuré avec le MoCA, mesure ayant une relation établie avec la performance des témoins âgés. Il est possible que d'autres différences associées au vieillissement normal soient à l'origine de difficultés dans l'encodage de l'information

présentée dans la vidéo (p. ex., déficit sensoriel). Ceci peut réduire la capacité à rapporter un grand nombre d'informations correctes en lien avec la scène. Conséquemment, la différence d'âge entre les groupes assignés aléatoirement pourrait expliquer, en partie, l'absence de différence statistique entre les groupes EC et ECFP.

Aussi, il est possible que l'effet de l'ECFP soit limité par la quantité de détails cinématographiques contenus dans la vidéo présentée aux participants. Dans l'étude présente, l'extrait vidéo utilisé était volontairement le plus simple possible (p. ex., l'extrait est filmé d'un seul angle, sans coupure ou montage, avec une prise de vue à la première personne d'un observateur statique). L'absence de relation significative pourrait donc être causée par un effet de plafond dans le nombre de détails possibles rapportés par un témoin âgé dans ce contexte, c'est-à-dire que le nombre d'informations qu'il est possible de rapporter dans cette étude soit inférieur à ce qui avait été précédemment étudié. Cette hypothèse expliquerait, en partie, pourquoi il n'y a pas de différence entre les deux protocoles. Les participants interrogés avec la condition EC rapportaient déjà la majeure portion des détails possibles d'enregistrer dans ce contexte.

Pour valider cette hypothèse, il est possible de comparer le nombre moyen de réponses fournies par les témoins en fonction de la durée de la vidéo présentée dans certaines études. L'objectif est de déterminer si la richesse de l'extrait vidéo peut limiter l'observation de l'effet de l'ECFP. Par exemple, dans l'étude de Colomb et Ginet (2012), la moyenne des détails correctement rapportés par l'ensemble de l'échantillon de jeunes adultes était de 75,18 détails pour une vidéo de 3 minutes 38 secondes, comparativement à 46 détails pour une vidéo de 3 minutes 16 secondes dans la présente étude. Le nombre d'informations correctement rapportées par les témoins dans cette étude est inférieur de 38 % pour une vidéo de durée similaire. Ceci soutient la possibilité que la vidéo présentée ne soit pas composée d'assez de détails pour que des différences significatives entre l'EC et l'ECFP soient observées. Il aurait été possible de rendre l'extrait vidéo plus riche, par

exemple, en ajoutant des échanges verbaux entre les personnages ou encore en modifiant la perspective.

Dans le même ordre d'idée, il est possible que la consigne de focalisation périphérique soit pertinente uniquement pour certains types de présentation cinématographique. Par exemple, des représentations de scènes de crime, accentuées de nombreux détails environnementaux, peuvent plus facilement capter l'attention des témoins. Dans le contexte actuel, la vidéo présentée a été filmée avec un plan statique. L'environnement dans lequel prenaient place les actions était donc le même du début jusqu'à la fin de la vidéo. Il est possible que l'effet de l'ECFP soit uniquement visible lorsque le témoin fait face à une scène riche en décors et en changements de plans de vue. Colomb et Ginet (2012) précisent d'ailleurs que la vidéo utilisée dans leur étude était riche en détails. Il est à noter que la majorité des autres études publiées sur le sujet donnaient peu d'informations en lien avec la vidéo utilisée ou utilisaient des vidéos difficilement comparables à celle utilisée dans cette étude-ci (Brunel *et al.*, 2012; Py *et al.*, 2001). Par exemple, une des études utilisait un extrait vidéo de 30 secondes (Brunel *et al.*, 2012). Cette hypothèse pourrait expliquer pourquoi l'effet de l'ECFP ne soit pas observé dans ce contexte d'étude et pourquoi les résultats ne correspondent pas aux données actuelles en ce qui concerne la focalisation périphérique.

Dans tous les cas, bien que les moyennes de détails rapportés avec l'EC et avec l'ECFP soient similaires, ceci ne signifie pas que l'ECFP soit entièrement dénué d'effet. Nonobstant les hypothèses susmentionnées, l'absence d'un effet sur la moyenne globale de performance peut aussi témoigner d'un compromis dans les choix des réponses des participants : par exemple, il est possible qu'ils révèlent plus de détails sur les éléments en périphérie de la scène (en décrivant d'avantage les objets et leur contexte) au détriment d'autres types de réponses (leurs pensées ou émotions). Ce compromis pourrait témoigner d'un effet de fatigue, lequel est plausible considérant la durée des entretiens et l'âge des participants. Cette hypothèse est d'intérêt et sera discutée dans les sections qui suivent.

Impact sur les catégories de détails

Les analyses supplémentaires réalisées sur les données ont permis d'observer une relation entre le nombre de détails relatifs aux objets rapportés et le type d'entretien utilisé. Concrètement, les participants interrogés à l'aide de l'ECFP rapportent plus de détails en lien avec les objets que les participants interrogés avec l'EC ou un ST. Les participants rapportent en moyenne 65 % (6,15 détails) plus de détails relatifs aux objets que les participants interrogés avec l'EC. Les objets présents dans l'environnement du crime et les détails qui s'y rapportent sont plus nombreux lorsqu'on utilise l'ECFP, par exemple, les couleurs, la marque des voitures, l'arme du crime, etc.

Ces résultats peuvent s'expliquer par l'utilisation de la consigne de focalisation périphérique qui vise précisément à faire parler les témoins au sujet des détails périphériques. Les témoins tendent à se remémorer davantage de détails dans l'environnement lorsqu'ils sont directement interrogés à ce sujet. Ceci confirme le principe que les personnes âgées ont tendance à être plus performantes avec des questions précises et tendent à éprouver plus de difficulté avec les consignes de rappel libre (Bornstein, 1995). Ce résultat correspond également aux travaux classiques de Collins et Loftus (1975) qui suggèrent qu'il est plus facile de rapporter des informations au sujet de souvenirs provenant de la même catégorie sémantique. Par exemple, lorsque quelqu'un rapporte ses souvenirs en lien avec un objet, comme « un bureau », il sera plus facile pour lui de rapporter d'autres informations relatives à d'autres objets, comme « un papier » ou « un stylo ».

D'autres auteurs ont d'ailleurs trouvé des résultats intéressants en lien avec l'influence des catégories sur les témoignages. Par exemple, une étude portugaise a testé une version modifiée de l'EC dans laquelle la consigne de changement d'ordre était remplacée par une consigne de rappel catégorisé (*category clustering recall instruction* [CCR]; Paulo *et al.*, 2016). Dans cette version, le participant doit récupérer ses souvenirs en respectant l'ordre des catégories qui lui sont proposées, par exemple : « Quels sont les

objets dont vous vous souvenez? ». Leurs résultats montrent que les personnes interrogées à l'aide de la consigne CCR rapportent davantage de détails que les participants interrogés avec la version originale de l'EC. La consigne CCR tend toutefois à annuler l'efficacité de la première consigne de l'EC (remise en contexte mental; Paulo *et al.*, 2016). Dans l'étude actuelle, la version proposée de l'ECFP peut ressembler à une consigne de type CCR centrée sur les objets. Il est donc possible que l'utilisation de la consigne de remise en contexte dans le protocole ne soit plus justifiée. Dans de futures études, il pourrait être intéressant de comparer l'ECFP avec une version modifiée de l'ECFP qui exclurait la consigne de remise en contexte mentale. Cette modification permettrait de diminuer par la même occasion la longueur du protocole et pourrait le rendre plus efficace.

En résumé, les résultats permettent d'observer que l'ECFP gagne à être utilisé afin de collecter davantage d'informations concernant les objets présents dans l'environnement de la scène de crime. Pour les enquêteurs, certains contextes criminels particuliers pourraient nécessiter des descriptions plus complètes en lien avec cette catégorie de détails, par exemple, des événements criminels lors desquels des véhicules sont impliqués.

L'efficacité de l'ECFP auprès de l'ensemble de la population âgée

Un autre objectif était de vérifier si l'ECFP est efficace pour l'ensemble des personnes âgées présentant ou non des vulnérabilités pouvant influencer négativement la mémorisation d'événements complexes. Dans ce contexte, deux variables ont été retenues comme facteurs pouvant potentiellement avoir une influence négative sur le témoignage des personnes âgées, à savoir le fonctionnement cognitif et l'anxiété (Caparos et Blanchette, 2015; Ghetti *et al.*, 2004; Wright et Holliday, 2007b). L'objectif était donc de vérifier si l'ECFP permet d'améliorer de manière équivalente la performance des témoins âgés, peu importe leur niveau de fonctionnement cognitif ou d'anxiété, lorsqu'il est comparé aux autres types d'entretiens étudiés.

Impact du fonctionnement cognitif et de l'anxiété

Les résultats de l'étude montrent qu'il existe une relation entre le niveau de fonctionnement cognitif mesuré avec le MoCA et le nombre d'informations correctement rapportées. Ce phénomène est observé pour l'ensemble des groupes expérimentaux. Comme démontré dans les travaux antérieurs, les personnes présentant de moins bonnes habiletés cognitives tendent à avoir plus de difficulté à rapporter des informations correctes et exhaustives, comparativement aux témoins ne présentant pas de déclin cognitif (Wright et Holliday, 2007b; Milne, Clare et Bull, 1999). Supprimer les consignes les plus complexes de la version originale de l'EC ne semble pas avoir été suffisant pour observer une différence dans la performance des personnes âgées ayant un déficit cognitif comme l'avaient pourtant suggéré Wright et Holliday (2007b). Il est intéressant de souligner que l'effet du déclin cognitif léger mesuré dans nos travaux est de taille similaire à l'effet de l'ECFP et de l'EC. En d'autres mots, si la condition standard est considérée comme un point de référence, il est possible de compenser les effets du déclin cognitif des participants les moins performants en déployant un entretien standardisé, comme l'ECFP. Concrètement, les participants présentant un moins bon fonctionnement cognitif dans la condition ECFP se sont avérés aussi bons que ceux avec le meilleur fonctionnement cognitif dans la condition standard. L'étendue des scores obtenus par les participants au MoCA s'entendait de 12 à 29 sur un total de 30 points.

L'anxiété a été mesurée en se servant des deux scores obtenus à l'aide du STAI, soit l'anxiété du moment présent et l'anxiété de la vie en général. Les analyses indépendantes sur ces données n'ont pas révélé de relation particulière avec la performance des témoins âgés dans ce contexte d'étude. Il est possible que le contexte expérimental ait pu diminuer l'impact de l'anxiété sur les témoins âgés. En effet, contrairement à un contexte plus réaliste, les entrevues n'étaient pas administrées par un policier et les protocoles avaient été établis pour être exempts de jugement et de pression afin de favoriser l'expérience des participants. Les résultats dans un contexte réel

pourraient donc varier, puisque la gestion adéquate du stress des témoins est reconnue comme un atout pour favoriser la remémoration des souvenirs (Wright et Holliday, 2005).

En résumé, les résultats démontrent qu'un faible niveau de fonctionnement cognitif a tendance à nuire à la performance des témoins en diminuant le nombre d'informations correctement rapportées en comparaison avec les participants ne présentant pas de déclin cognitif, et ce pour l'ensemble des types d'entretiens. Dans ce contexte, l'utilisation de techniques adaptées est d'autant plus importante auprès des personnes présentant des difficultés d'encodage et de récupération de l'information en mémoire. Dans cette étude, l'EC et l'ECFP tendent à compenser l'effet de l'âge et du fonctionnement cognitif sur la performance des témoins, permettant de manière équivalente à chaque participant de rapporter davantage de détails que les participants interrogés avec un entretien standard. Aucune différence n'a été observée entre les participants anxieux et moins anxieux.

Rapport coût-bénéfice

Un autre objectif de l'étude était de déterminer si l'ECFP permettrait aux témoins ainés de rapporter plus d'informations correctes en moins de temps que ceux interrogés avec l'EC ou un ST. Pour ce faire, le nombre de nouvelles informations correctement rapportées en fonction du nombre de secondes allouées à l'entrevue a été comparé pour les trois groupes.

Les résultats indiquent que les participants interrogés avec un ST sont ceux qui rapportent le plus de détails en moins de temps. L'utilisation de l'ECFP et l'EC nécessite deux fois plus de temps pour l'obtention d'une nouvelle réponse en comparaison à un ST. Ces résultats suggèrent que les participants interrogés avec l'EC ou l'ECFP ont tendance à faire davantage de répétition que les participants interrogés avec un ST. Les répétitions correspondent à des informations déjà préalablement rapportées dans l'entretien. En ce qui concerne la comparaison entre l'ECFP et la version originale de l'EC, aucune

différence significative n'a pu être observée. Ceci suggère que les deux entretiens accordent le même temps pour l'obtention d'une nouvelle information. L'ECFP ne permet pas d'optimiser le rapport coût-bénéfice, c'est-à-dire de diminuer le nombre de temps nécessaire accordé pour l'obtention d'un nouveau détail en comparaison aux autres conditions d'entrevue.

Lorsqu'on compare les trois types d'entretien proposés dans l'étude actuelle, il est possible que les résultats aient été influencés par les choix méthodologiques utilisés pour interroger les participants. Par exemple, dans cette étude, le ST était composé d'une seule phase de rappel. Dans cette phase, il était demandé à la personne de rapporter ses souvenirs de la vidéo sans utiliser de mnémotechnique particulière. Ce choix peut varier d'une étude à l'autre, pouvant aller jusqu'à trois rappels consécutifs comme par exemple dans l'étude de Colomb et Ginet (2012). Ceci peut avoir un impact considérable sur la durée de l'entrevue standard. Choisir un entretien de courte durée diminue par le fait même le temps nécessaire pour l'obtention de nouvelles informations chez le témoin. Le modèle de l'ST a donc pu contribuer à accentuer l'écart ratio coût-bénéfice avec l'ECFP et l'EC.

De plus, les protocoles utilisés pour l'EC et de l'ECFP comportaient des questions supplémentaires entre chaque consigne, telle que : « Avez-vous quelque chose à ajouter? ». Dans le cadre de cette étude, aucune mesure ne permet de savoir si ces questions permettaient de rapporter des détails nouveaux ou si elles ne faisaient qu'augmenter la durée de l'entrevue. Dans les deux cas, il est possible que ces questions aient contribué à augmenter le temps accordé à l'entretien et donc augmenter le ratio coût-bénéfice. Ces choix expérimentaux laissent croire que, dans un contexte expérimental différent, l'EC et l'ECFP pourraient voir diminuer leur temps accordé pour l'obtention d'un nouveau détail.

Brunel *et al.* (2012) se sont également intéressés à la durée de l'ECFP en comparaison avec l'EC et l'ST. Ils ont trouvé des résultats similaires en ce qui concerne

l'absence d'écart significatif entre la durée de l'EC et l'ECFP. Cependant, les auteurs n'utilisaient qu'une partie de l'entretien original dans l'ECFP, excluant la phase de questions (Brunel *et al.*, 2012). Ceci suggère que la version du protocole proposé dans l'étude actuelle est plus complète. Elle nécessite le même temps que la version de l'ECFP abrégée proposée dans leur étude proportionnellement à la durée de l'EC original utilisé. En comparaison avec la version de l'ECFP de l'étude de Brunel, cette version de l'ECFP permet d'être plus complète et de demander moins de temps.

En résumé, l'ECFP ne permet pas de diminuer le temps moyen requis pour l'obtention d'un nouveau détail en comparaison avec l'EC. Il est possible que certains choix méthodologiques aient influencé la longueur temporelle des différentes conditions et limité l'effet temporel attendu par le retrait d'une consigne dans le protocole initial. Dans une prochaine étude, il pourrait être intéressant de se concentrer davantage sur les mesures relatives au temps et à l'efficacité de chacune des consignes utilisées. En effet, il est possible que ces consignes permettent de rapporter des détails nouveaux ou, inversement, nuisent à la durée de l'entrevue.

Acceptabilité du protocole

L'étude actuelle démontre que l'ECFP est aussi efficace que l'EC pour améliorer le rappel des témoins âgés. Toutefois, l'utilisation de l'ECFP pourrait offrir certains avantages. En effet, l'ECFP pourrait se traduire par un protocole plus acceptable et accessible auprès des policiers.

Aussi, rappelons que la consigne de changement d'ordre temporel de l'EC a été soumise à des critiques de la part des policiers, ceux-ci tendent d'ailleurs à éviter de l'utiliser lors des interrogatoires (Demarchi et Py, 2006). Certaines études mettent également en doute l'apport de la consigne de changement de perspective dans l'efficacité du protocole (Brunel *et al.*, 2012; Colomb et Ginet, 2012; Paulo *et al.*, 2016). La version de l'ECFP proposée dans cette étude exclut ces deux consignes. Il est possible que ce

changement ne soit pas sans conséquence sur la perception qu'ont les policiers du modèle d'entrevue. Il est attendu que cette transformation favorise l'implantation ou l'acceptation de ce protocole auprès des policiers. En effet, cette version de l'ECFP pourrait paraître plus crédible auprès des policiers puisqu'elle inclut des consignes claires et faciles à comprendre, tant pour les témoins que pour les interviewers.

De plus, l'ECFP serait plus accessible en terme du temps alloué à la formation. Dans cette étude, il a suffi aux interviewers de pratiquer durant 5 heures pour apprendre le protocole et être en mesure de l'appliquer adéquatement. Il est documenté que l'EC prend en moyenne 2 jours de formation pour qu'un policier soit en mesure de l'appliquer dans sa totalité (Demarchi et Py, 2006).

En somme, l'ECFP pourrait être plus subjectivement acceptable aux yeux des policiers et diminuer le temps nécessaire à leur formation. Il s'agit de deux avantages considérables qui pourraient être en faveur de l'utilisation de l'ECFP, comparativement à la version originale de l'EC. Il pourrait être intéressant de tester la notion de perception et de formation directement auprès des policiers afin de valider cette hypothèse.

Collecte de témoignages

Les résultats de cette étude permettent d'alimenter les connaissances déjà existantes en lien avec la collecte de témoignages. Plus précisément, la notion de délai entre l'encodage et la récupération des souvenirs fait l'objet d'observations intéressantes dans ce contexte d'étude et permet également de tirer certaines conclusions en lien avec l'EC dans sa version originale.

Les études ayant démontré que l'ECFP est plus efficace que l'EC utilisent des délais variables entre l'encodage (visionnement de la scène) et la récupération des souvenirs (interrogatoire). Par exemple, les délais varient entre 3 minutes et 8 jours dans une même étude (Brunel *et al.*, 2012) et une semaine dans une autre étude (Colomb et

Ginet, 2012). Dans l'étude actuelle, le délai entre les deux séances expérimentales se situait entre 17 et 27 heures ($p > 0,05$).

Dans ce cas-ci, ce choix méthodologique ne semble pas avoir eu d'impact sur le nombre de détails correctement rapportés par les témoins ($p > 0,05$). C'est également ce qui a été souligné dans une autre étude (Brunel *et al.*, 2012). Ces résultats suggèrent que l'utilisation de la consigne de focalisation périphérique permettrait de diminuer l'effet du temps sur la fonction de l'oubli favorisant ainsi la récupération des souvenirs même plusieurs heures après l'événement. Cette hypothèse se distinguerait de ce qui a été remarqué avec l'EC utilisé auprès des personnes âgées. En effet, dans la recension la plus récente sur le sujet, les études qui démontraient le plus grand effet étaient celles qui proposaient les délais les plus courts entre le visionnement de la vidéo et l'interrogatoire (Hurtubise et Viau-Quesnel, 2020). Ce résultat suggère que les policiers gagneraient à utiliser l'ECFP plutôt que l'EC dans un contexte où le délai entre la scène de crime et l'interrogatoire dépasse quelques jours.

Limites de cette étude

La recherche a eu lieu dans un contexte expérimental et implique des limites dans la généralisation des résultats à un contexte réel. Par exemple, les participants ont été avisés préalablement qu'ils allaient être interrogés au sujet de la vidéo expérimentale. Il est donc possible que certains items aient pu capter l'attention des individus, qui n'aurait pas été captée dans un contexte réel. En effet, il est probable que les résultats aient été amplifiés par un encodage explicite, c'est-à-dire que les participants aient tenté de mémoriser les détails. Ceci a pu entraîner une augmentation du nombre total des détails rapportés par les participants, contrairement à un contexte réel où les personnes n'auraient pas été informées qu'elles devaient mémoriser les événements observés. Toutefois, il est reconnu dans la littérature classique sur la question que l'intention lors de l'encodage des informations n'a pas d'effet direct sur la performance de rappel (Hyde, Jenkins, 1969).

Selon cette théorie, le gain apporté par l'utilisation de l'ECFP devrait être observable dans un contexte réaliste.

Un autre exemple est celui du matériel expérimental. Contrairement à un contexte réel, la scène de crime a été présentée à l'aide d'une vidéo sur un ordinateur. Ceci peut avoir un impact sur l'expérience du participant. En effet, ce mode de présentation limite l'émergence d'émotions et d'investissement émotionnel de la part du participant. Les émotions sont reconnues comme un indicateur de la profondeur de l'encodage et contribuent à renforcer la trace mnésique lorsqu'il est question de rappel sur de courtes périodes de temps (Easterbrook, 1959). D'autre part, la qualité du son et de l'image a pu affecter la qualité du rappel des participants, surtout dans le cas où les participants présentaient des déficits sensoriels. Dans le cadre d'une prochaine étude, il pourrait être intéressant de se questionner sur l'impact de l'investissement émotionnel des participants sur l'efficacité de l'ECFP afin de promouvoir la généralisation des résultats. Par exemple, il pourrait être envisagé d'exposer les participants à des extraits vidéo montrant des scènes plus violentes ou des scènes réelles ayant été captées lors d'événements passés. Il est toutefois important de souligner les défis éthiques et méthodologiques d'une telle approche, spécialement dans un contexte expérimental en laboratoire.

Conclusion

L'utilisation de l'ECFP est recommandée lorsque les policiers doivent interroger les personnes âgées dans la communauté. Il est associé à une augmentation de la quantité d'informations correctes rapportées par les témoins. Concrètement, il permet aux témoins âgés de rapporter plus de 73 % d'informations correctes que lorsque les témoins sont interrogés avec un ST, sans toutefois augmenter la proportion d'informations erronées rapportées.

Tout comme l'EC, l'ECFP est efficace pour les personnes présentant un déclin cognitif léger. L'ECFP est un outil robuste et efficace auprès de personnes présentant un fonctionnement cognitif diminué par le vieillissement, y compris les individus dont les résultats aux épreuves de dépistage suggèrent la possibilité d'un déclin cognitif léger.

En d'autres mots, les techniques comme l'EC et l'ECFP sont plus importantes à utiliser auprès des personnes âgées puisque ceux-ci tendent à être de moins bons témoins étant donné les changements apparaissant avec le vieillissement. L'ECFP peut facilement être utilisé avec l'ensemble de la population âgée, sans avoir besoin d'adaptation supplémentaire pour faciliter la compréhension ou la récupération des souvenirs.

Les résultats ne montrent pas de différence significative entre l'EC dans sa version originale et l'ECFP. L'apport supérieur d'informations relatives aux objets chez les témoins interrogés avec l'ECFP permet de suggérer que la consigne de focalisation périphérique est principalement pertinente à utiliser dans un contexte où les détails relatifs aux objets sont utiles pour faire progresser l'enquête, par exemple lorsque plusieurs voitures sont impliquées.

Dans un autre ordre d'idée, aucune différence n'a été constatée entre l'EC et l'ECFP en ce qui a trait au ratio coût-bénéfice. Les deux entretiens prennent donc le même temps pour générer le même nombre d'informations. Toutefois, il reste suggéré que la simplicité de l'ECFP puisse contribuer à diminuer les résistances des policiers face à l'utilisation d'un protocole standardisé. Cet élément pourrait faire l'objet d'une éventuelle étude. À plus long terme, l'utilisation de techniques, comme l'EC ou l'ECFP, pourrait conduire à davantage d'affaires résolues et ainsi améliorer les services offerts aux victimes et aux témoins.

Ce mémoire s'inscrit indirectement dans le champ d'expertise de la psychoéducation par sa nature convergente de plusieurs domaines scientifiques, soit les sciences cognitives et criminelles. Le rôle du psychoéducateur s'installe dans la pratique de son rôle-conseil, soit de venir en soutien aux différents intervenants œuvrant auprès de clientèle vulnérable. Il est important de considérer la contribution de la psychoéducation dans l'adaptation de différentes techniques spécialisées. Dans le cas des entretiens policiers, l'aspect structural semble avoir une place centrale dans la conception des entretiens, la psychoéducation pourrait apporter une notion plus humaniste et psychologique à la collecte de témoignages. Ceci pourrait faire l'objet d'études futures.

Références

American Psychiatric Association. (2015). *DSM-5. Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux* (5^e éd.). Paris, France: Elsevier Masson

Bastin, C. et van der Linden, M. (2005). Mémoire du contexte temporel : effets du vieillissement, des instructions d'encodage et des stratégies de récupération. Dans L. Taconnat, S. Vanneste, D. Clarys et M. Isingrini (dir.), *Manifestations cognition du vieillissement psychologique* (p. 139-144). Paris, France: Éditions Publibook.

Blowers, A. N. (2015). Elders and the criminal justice system. *Journal of Crime and Justice*, 38(1), 1-8. doi:10.1080/0735648x.2014.931509

Bornstein, B. H. (1995). Memory processes in elderly eyewitnesses: What we know and what we don't know. *Behavioral Sciences & the Law*, 13(3), 337-348.

Bornstein, B. H., Witt, C. J., Cherry, K. E. et Greene, E. (2000). The suggestibility of older witnesses. Dans M. B. Rothman, B. D. Dunlop et P. Entzel (dir.), *Elders, crime, and the criminal justice system: Myth, perceptions, and reality in the 21st century* (p. 149-161). New York, NY: Springer Publishing.

Bothwell, R. K., Deffenbacher, K. A. et Brigham, J. C. (1987). Correlation of eyewitness accuracy and confidence: Optimality hypothesis revisited. *Journal of Applied Psychology*, 72(4), 691- 695. doi:10.1037/0021-9010.72.4.691

Brunel, M., Launay, C., Hermant, M. et Py, J. (2021). Perception of Acceptability and Usability of a Modified Cognitive Interview in the Evaluation of Police Training in France. *Journal of Police and Criminal Psychology*, 1-11.

Brunel, M. et Py, J. (2013). Questioning the acceptability of the cognitive interview to improve its use. *L'année psychologique*, 113(3), 427-458. doi:10.4074/S0003503313003059

Brunel, M., Py, J. et Launay, C. (2012). Cost and benefit of a new instruction for the cognitive interview: The open depth instruction. *Psychology, Crime & Law*, 19(10), 845-863. doi:10.1080/1068316x.2012.684058

Caparos, S. et Blanchette, I. (2015). Affect et pensée logique : comment les émotions influencent notre raisonnement. *Revue québécoise de psychologie*, 36(1), 57-70.

- Castellani, R. J., Rolston, R. K. et Smith, M. A. (2010). Alzheimer disease. *Disease-a-Month*, 56(9), 484-546. doi:10.1016/j.disamonth.2010.06.001
- Centre d'aide aux victimes d'actes criminels. (2019). *Rapport annuel 2018-2019*. Repéré à https://cavac.qc.ca/wp-content/uploads/2019/08/cavacbsl_rapport-annuel_2018-2019-vf.pdf
- Christianson, S.-A. (1989). Flashbulb memories: Special, but not so special. *Memory & Cognition*, 17(4), 435-443.
- Collins, A. M. et Loftus, E. F. (1975). A spreading-activation theory of semantic processing. *Psychological review*, 82(6), 407.
- Colomb, C. et Ginet, M. (2012). The cognitive interview for use with adults: An empirical test of an alternative mnemonic and of a partial protocol. *Applied Cognitive Psychology*, 26(1), 35-47.
- Dando, C. J., Wilcock, R., Behnkle, C. et Milne, R. (2011). Modifying the cognitive interview: Countenancing forensic application by enhancing practicability. *Psychology, Crime & Law*, 17(6), 491-511. doi:10.1080/10683160903334212
- Davis, D. H., Creavin, S. T., Yip, J. L., Noel-Storr, A. H., Brayne, C. et Cullum, S. (2015). Montreal cognitive assessment for the diagnosis of Alzheimer's disease and other dementias. *Cochrane Database of Systematic Reviews*, 10, 1465-1858. doi:10.1002/14651858.CD010775.pub2
- Davis, M. R., McMahon, M. et Greenwood, K. M. (2005). The efficacy of mnemonic components of the cognitive interview: Towards a shortened variant for time-critical investigations. *Applied Cognitive Psychology*, 19(1), 75-93. doi:10.1002/acp.1048
- Demarchi, S. et Py, J. (2006). L'entretien cognitif : son efficacité, son application et ses spécificités. *Revue québécoise de psychologie*, 27(3), 1-20.
- Easterbrook, J. A. (1959). The effect of emotion on cue utilization and the organization of behavior. *Psychological Review*, 66(3), 183-201. doi:10.1037/h0047707
- Erickson, W. B., Lampinen, J. M. et Moore, K. N. (2016). Eyewitness identifications by older and younger adults: A meta-analysis and discussion. *Journal of Police and Criminal Psychology*, 31(2), 108-121. doi:10.1007/s11896-015-9176-3
- Fisher, R. P. et Geiselman, R. E. (1992). *Memory enhancing techniques for investigative interviewing: The cognitive interview*. Springfield, IL: Charles C. Thomas Publisher.

- Fisher, R. P., Geiselman, R. E. et Raymond, D. S. (1987). Critical analysis of police interview techniques. *Journal of Police Science and Administration*, 15(3), 177-185.
- Fisher, R. P., Milne, R. et Bull, R. (2011). Interviewing cooperative witnesses. *Current Directions in Psychological Science*, 20(1), 16-19. doi:10.1177/0963721410396826
- Fortin, C. et Rousseau, R. (2004). *Psychologie cognitive : une approche de traitement de l'information*. Sainte-Foy, Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Fortin, C. et Rousseau, R. (2015). *Psychologie cognitive : une approche de traitement de l'information* (2^e éd.). Sainte-Foy, Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Gauthier, J. et Bouchard, S. (1993). A French-Canadian adaptation of the revised version of Spielberger's state-trait anxiety inventory. *Revue canadienne des sciences du comportement*, 25(4), 559-578. doi:10.1037/h0078881
- Geiselman, R. E., Fisher, R. P., MacKinnon, D. P. et Holland, H. L. (1986). Enhancement of eyewitness memory with the cognitive interview. *The American Journal of Psychology*, 99(3), 385-401.
- Ghetti, S., Schaaf, J. M., Qin, J. et Goodman, G. S. (2004). Issues in eyewitness testimony. Dans W. T. O'Donohue et E. R. Levensky (dir.), *Handbook of forensic psychology: Resource for mental health and legal professionals* (p. 513-554). San Diego, CA: Elsevier Science.
- Giffard, B., Desgranges, B. et Eustache, F. (2001). Le vieillissement de la mémoire : vieillissement normal et pathologique. *Gérontologie et société*, 24(2), 33-47.
- Ginet, M. et Py, J. (2001). A technique for enhancing memory in eye witness testimonies for use by police officers and judicial officials: The cognitive interview. *Le travail humain*, 64(2), 173-191.
- Gobbo, C. (2000). Assessing the effects of misinformation on children's recall: How and when makes a difference. *Applied Cognitive Psychology*, 14(2), 163-182.
- Gouvernement du Québec. (2018). *Les aînés du Québec - quelques données récentes*. Repéré à <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/aine/aines-quebec-chiffres.pdf>
- Gudjonsson, G. H. (1992). *The psychology of interrogations, confessions and testimony*. Chichester, Royaume-Uni: John Wiley & Sons.

- Guéniat, O. et Benoit, F. (2012). *Les secrets des interrogatoires et des auditions de police : traité de tactiques, techniques et stratégies*. Lausanne, Suisse: Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Hurtubise, M. A. et Viau-Quesnel, C. (2020). Améliorer le rappel des individus âgés de 60 ans et plus à l'aide de l'entretien cognitif : une revue et meta-analyse. *La revue canadienne du vieillissement*, 39(3), 348-364. doi:10.1017/S0714980819000424
- Hyde, T. S. et Jenkins, J. J. (1969). Differential effects of incidental tasks on the organization of recall of a list of highly associated words. *Journal of Experimental Psychology*, 82(3), 472-481. doi:10.1037/h0028372
- Kasten, M., Bruggemann, N., Schmidt, A. et Klein, C. (2010). Validity of the MoCA and MMSE in the detection of MCI and dementia in Parkinson disease. *Neurology*, 75(5), 478-479.
- Kebbell, M. R. et Milne, R. (1998). Police officers' perceptions of eyewitness performance in forensic investigations. *The Journal of Social Psychology*, 138(3), 323-330.
- Köhnken, G., Milne, R., Memon, A. et Bull, R. (1999). The cognitive interview: A meta-analysis. *Psychology, Crime and Law*, 5(1-2), 3-27.
- Kvaal, K., Ulstein, I., Nordhus, I. H. et Engedal, K. (2005). The Spielberger state-trait anxiety inventory (STAII): The state scale in detecting mental disorders in geriatric patients. *International Journal of Geriatric Psychiatry*, 20(7), 629-634.
- Kwong See, S. T., Hoffman, H. G. et Wood, T. L. (2001). Perceptions of an old female eyewitness: Is the older eyewitness believable? *Psychology and Aging*, 16(2), 346-350. doi:10.1037//0882-7974.16.2.346
- Lee, H. C., Palmbach, T. et Miller, M. T. (2001). *Henry Lee's crime scene handbook*. San Diego, CA: Academic Press.
- Lhuillier, J. (2011). L'évaluation de la fiabilité des témoignages. *Les cahiers de la justice*, 1(1), 147-158.
- Light, L. L. (1991). Memory and aging: Four hypotheses in search of data. *Annual Review of Psychology*, 42(1), 333-376.
- Lindsay, D. S. et Johnson, M. K. (1989). The eyewitness suggestibility effect and memory for source. *Memory & Cognition*, 17(3), 349-358.
- Loftus, E. F. et Burns, T. E. (1982). Mental shock can produce retrograde amnesia. *Memory & Cognition*, 10(4), 318-323.

- MacLean, C. L., Gabbert, F. et Hope, L. (2019). The Self-administered witness interview tool (SAW-IT): Enhancing witness recall of workplace incidents. *Applied Cognitive Psychology*, 33(6), 1212-1223. doi:10.1002/acp.3568
- McCloskey, M., Wible, C. G. et Cohen, N. J. (1988). Is there a special flashbulb-memory mechanism? *Journal of Experimental Psychology*, 117(2), 171-181.
- Mello, E. W. et Fisher, R. P. (1996). Enhancing older adult eyewitness memory with the cognitive interview. *Applied Cognitive Psychology*, 10(5), 403-417.
- Memon, A. et Bull, R. (1991). The cognitive interview: Its origins, empirical support, evaluation and practical implications. *Journal of Community & Applied Social Psychology*, 1(4), 291-307. doi:10.1002/casp.2450010405
- Memon, A., Holley, A., Wark, L., Bull, R. et Koehnken, G. (1996). Reducing suggestibility in child witness interviews. *Applied Cognitive Psychology*, 10(6), 503-518.
- Memon, A., Meissner, C. A. et Fraser, J. (2010). The cognitive interview: A meta-analytic review and study space analysis of the past 25 years. *Psychology, Public Policy, and Law*, 16(4), 340-372. doi:10.1037/a0020518
- Milne, R., Clare, I. C. et Bull, R. (1999). Using the cognitive interview with adults with mild learning disabilities. *Psychology, Crime and Law*, 5(1-2), 81-99.
- Mueller-Johnson, K. et Ceci, S. J. (2007). The elderly eyewitness: A review and prospectus. Dans M. P. Toglia, J. D. Read, D. F. Ross, R. C. L. Lindsay, M. P. Toglia, J. D. Read, D. F. Ross et R. C. L. Lindsay (dir.), *The handbook of eyewitness psychology: Memory for events*. (Vol. 1, p. 577-603). Mahwah, NJ: Lawrence Erlbaum Associates Publishers.
- Mueller-Johnson, K., Toglia, M. P., Sweeney, C. D. et Ceci, S. J. (2007). The perceived credibility of older adults as witnesses and its relation to ageism. *Behavioral Sciences & the Law*, 25(3), 355-375. doi:10.1002/bls.765
- Nasreddine, Z. (2021). MoCA cognitive assessment. Repéré à <https://www.mocatest.org/>
- Naveh-Benjamin, M., Hussain, Z., Guez, J. et Bar-On, M. (2003). Adult age differences in episodic memory: Further support for an associative-deficit hypothesis. *Journal of Experimental Psychology: Learning, Memory, and Cognition*, 29(5), 826-837. doi:10.1037/0278-7393.29.5.826

- Paulo, R. M., Albuquerque, P. B. et Bull, R. (2016). Improving the Enhanced Cognitive Interview with a new interview strategy: Category clustering recall. *Applied Cognitive Psychology*, 30(5), 775-784. doi:10.1002/acp.3253
- Py, J. et Ginet, M. (2001). Évaluer l'efficacité de techniques pour améliorer les souvenirs des témoins ou victimes à l'usage des professionnels de la justice. *Revue européenne de psychologie appliquée*, 51(1-2), 121-131.
- Py, J., Ginet, M., Demarchi, S. et Ansanay-Alex, C. (2001). *Une démarche psychosociale d'évaluation des procédures d'instructions*. Repéré à <http://www.gip-recherche-justice.fr/publication/view/une-dmarche-psychosociale-dvaluation-des-procedures-dinstruction/>
- Ratcliff, R. (1978). A theory of memory retrieval. *Psychological review*, 85(2), 59.
- Rose, R. A., Bull, R. et Vrij, A. (2005). Non-biased lineup instructions do matter: A problem for older witnesses. *Psychology, Crime & Law*, 11(2), 147-159.
- Ryan, S. (2020). Rehabilitation measures database, Montreal cognitive assessment. Repéré à <https://www.sralab.org/rehabilitation-measures/montreal-cognitive-assessment>
- Schack, S. et Frank, R. S. (1978). Police service delivery to the elderly. *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 438(1), 81-95.
- Schacter, D. L. et Squire, L. R. (1996). Searching for memory: The brain, the mind and the past. *Nature*, 382(6591), 503-503.
- Snook, B. et Keating, K. (2011). A field study of adult witness interviewing practices in a Canadian police organization. *Legal and Criminological Psychology*, 16(1), 160-172. doi:10.1348/135532510X497258
- Sternberg, R. J. (2007). *Manuel de psychologie cognitive : du laboratoire à la vie quotidienne*. Bruxelles, Belgique: De Boeck.
- Taconnat, L. et Lemaire, P. (2014). Fonctions exécutives, vieillissement cognitif et variations stratégiques. *Psychologie française*, 59(1), 89-100. doi:10.1016/j.psfr.2013.03.007
- Toczé, C., Bouazzaoui, B. et Taconnat, L. (2012). Vieillissement et mémoire : rôle de la flexibilité cognitive dans l'utilisation de stratégies mnésiques adaptées et dans le rappel. Dans M. Audiffren (dir.), *Créativité, motivation et vieillissement. Les sciences cognitives en débat* (p. 179-197). Rennes, France: Presses universitaires de Rennes.

- Tsoi, K. K., Chan, J. Y., Hirai, H. W., Wong, S. Y. et Kwok, T. C. (2015). Cognitive tests to detect dementia: A systematic review and meta-analysis. *Journal of the American Medical Association internal medicine*, 175(9), 1450-1458. doi: 10.1001/jamainternmed.2015.2152
- Tulving, E., Eustache, F., Desgranges, B. et Viader, F. (2004). La mémoire épisodique : de l'esprit au cerveau. *Revue neurologique*, 160(4), 9-23. doi:10.1016/s0035-3787(04)70940-6
- Wang, Q.-S. et Zhou, J.-N. (2002). Retrieval and encoding of episodic memory in normal aging and patients with mild cognitive impairment. *Brain Research*, 924(1), 113-115. doi:10.1016/s0006-8993(01)03200-0
- Wright, A. M. et Holliday, R. E. (2005). Police officers' perceptions of older eyewitnesses. *Legal and Criminological Psychology*, 10(2), 211-223. doi:10.1348/135532505X37001
- Wright, A. M. et Holliday, R. E. (2007a). Enhancing the recall of young, young-old and old-old adults with cognitive interviews. *Applied Cognitive Psychology*, 21(1), 19-43. doi:10.1002/acp.1260
- Wright, A. M. et Holliday, R. E. (2007b). Interviewing cognitively impaired older adults: How useful is a cognitive interview? *Memory*, 15(1), 17-33. doi:10.1080/09658210601047351
- Wysman, L., Scoboria, A., Gawrylowicz, J. et Memon, A. (2014). The cognitive interview buffers the effects of subsequent repeated questioning in the absence of negative feedback. *Behavioral Sciences & the Law*, 32(2), 207-219. doi:10.1002/bsl.2115
- Yang, H.-L., Chan, P.-T., Chang, P.-C., Chiu, H.-L., Sheen Hsiao, S.-T., Chu, H. et Chou, K.-R. (2018). Memory-focused interventions for people with cognitive disorders: A systematic review and meta-analysis of randomized controlled studies. *International Journal of Nursing Studies*, 78, 44-51. doi:10.1016/j.ijnurstu.2017.08.005

Appendice A

Questionnaire sociodémographique

Questionnaire pré-entretien

Merci de l'intérêt que vous portez à notre projet de recherche. Avant de commencer, nous avons quelques questions à vous poser. Veuillez répondre aux questions avec le meilleur de vos connaissances. Si vous ne comprenez pas une question passez à la suivante ou demandez de l'aide à l'assistant de recherche.

1- Êtes-vous de sexe masculin ou féminin?

- Homme
- Femme

2- Veuillez indiquer votre âge.

_____ ans

3- Quel est le nombre d'année de scolarité que vous avez complété?

4- Avez-vous déjà été interrogé dans un contexte policier ou au tribunal? (On fait ici référence à une convocation au poste de police ou à la cour pour être interrogé comme témoin).

- Non
- Oui

Si oui, dans quel contexte?

Si le participant répond par la positive, lui indiquer que l'étude imite une situation d'entrevue avec témoin. Si le participant n'est pas à l'aise avec ce contexte, lui indiquer que sa participation est volontaire et qu'il peut mettre fin à tout moment.

5- Avez-vous des conditions de santé physique ou mentale qui pourrait influencer votre mémoire?

- Non
- Oui

Si oui, lesquelles ?

6- Comment considérez-vous votre mémoire?

- Excellente
- Bonne
- Moyenne
- Faible
- Mauvaise

7- Avez-vous (ou aviez-vous dans le passé) un emploi ou une occupation qui suscite fréquemment l'utilisation de votre mémoire ou qui implique la collecte de témoignages?

- Non
- Oui

Si oui, quel emploi ou occupation ?

Appendice B

Questionnaire stratégies de mémorisation et biais potentiels

Questionnaire post-entrevue

Merci pour votre participation, vos réponses nous seront très utiles! Afin de compléter notre analyse, il nous reste encore quelques questions à vous poser. Veillez répondre au meilleur de vos connaissances. Si vous ne comprenez pas la question passée à la suivante ou demandez de l'aide à l'assistante de recherche.

Avez-vous reconnu un des acteurs présents dans la vidéo ? (Ami, famille, etc.) OUI - NON

Est-ce que vous pensez que votre performance à la tâche est représentative de vos capacités?
OUI - NON

Si non, pourquoi?

Aviez-vous adopté une stratégie particulière lors du visionnement de la vidéo? OUI - NON
Si oui, laquelle?

Aviez-vous adopté une stratégie particulière lors de l'entrevue de rappel? OUI - NON
Si oui, laquelle?

Aviez-vous des attentes particulières en lien avec l'expérience? OUI - NON
Si oui, quelles étaient-elles et ont-elles eu un impact sur votre performance?

Merci pour votre participation !

Appendice C

Protocole d'entrevue : entretien cognitif

Protocole – Entretien cognitif

*Ce protocole a été confectionné à des fins de formation pour les assistants de recherche d'une étude expérimentale en laboratoire.

Accueil du participant

- *Inviter le participant à prendre place*
- *Procéder à l'identification du participant (nom, prénom)*
- *Expliquer le déroulement de l'entretien en suivant les étapes suivantes :*
 1. Présentation des objectifs de la rencontre
 2. Présentation des rôles de chacun pendant la rencontre
 3. Rappel du consentement de façon verbal
 4. Présentation des consignes générales
 5. Rappel selon le protocole d'entretien cognitif
 6. Questionnaire post-expérience
 7. Remerciement et remise de la compensation

1. Présentation des objectifs de la rencontre

- *Informer le participant de l'objectif principal, soit :*

1.1 Déterminer quel modèle d'entrevue est le plus susceptible de favoriser le rappel des participants à la suite du visionnement.

2. Présentation des rôles de chacun pendant la rencontre

- *Informer le participant des rôles de chacun pendant la rencontre, soit :*

2.1 *Participant* : Le rôle du participant est d'échanger avec l'assistant au sujet des éléments de la vidéo dont il se souvient. Tout en répondant aux questions de l'assistant le plus clairement possible et au meilleur de ses compétences.

2.2 *Assistant* : Le rôle de l'assistant est d'assister le participant dans cette démarche en posant des questions claires. En aucun cas, son rôle n'implique de confirmer ou d'invalider un des éléments de réponse du participant.

Protocole – Entretien cognitif

- *Demander au participant s'il a bien compris les rôles de chacun et répondre aux questions de clarification si nécessaire.*

3. Rappel du consentement de façon verbal

- *Présenter au participant le support d'enregistrement audio ainsi que ses fonctions.*

3.1.1 Le support est utilisé afin de s'assurer que le protocole de l'entretien soit bien respecté par l'assistant de recherche.

3.1.2 Les enregistrements pourront aussi être utilisés afin de compiler les réponses des participants dans le système de base de données.

3.1.3 Les enregistrements seront conservés dans un classeur verrouillé et seront supprimés après la codification et la validation du protocole.

4. Présentation des consignes générales

- *Présenter les consignes générales relatives à la rencontre et la tâche de rappel.*

4.1 Le participant dispose de tout le temps nécessaire pour compléter l'entrevue (habituellement environ une heure ou moins).

4.2 Le participant est libre de prendre des pauses s'il en ressent le besoin.

4.3 Le participant peut arrêter en tout temps l'entretien.

4.4 La tâche de rappel est un exercice difficile et le participant doit faire de son mieux.

4.5 Les résultats obtenus pendant la tâche de rappel sont anonymes. En aucun cas, ils ne peuvent être utilisés afin d'émettre ou de confirmer un diagnostic.

Protocole – Entretien cognitif

- Demander au participant s'il a bien compris les consignes générales et répondre aux questions de clarification si nécessaire. Puis, demander au participant s'il est prêt à commencer la tâche de rappel ou l'inviter à prendre une pause si celui-ci manifeste des signes de fatigue.

*Débuter l'enregistrement audio

5.Rappel selon le protocole d'entretien cognitif

- Débuter l'entretien cognitif en suivant en ordre chronologique les consignes énumérées ci-dessous. (Ne pas lire les titres des consignes)

5.1 Consigne d'hypermnésie

- Inviter le participant à suivre les consignes suivantes tout au long de la tâche de rappel :

5.1.1 Tous les éléments souvenirs de la vidéo doivent être rapportés, sans que le participant se censure.

5.1.2 Tous les éléments souvenirs de la vidéo doivent être rapportés, malgré le fait que certaines informations peuvent sembler non pertinentes ou fausses.

5.2 Consigne de remise en contexte mental

- Inviter le participant à se remettre mentalement dans les conditions entourant le visionnement de la vidéo en l'invitant à répondre dans sa tête aux questions suivantes.

5.2.1 Repensez au lieu dans lequel vous étiez (marquer une pause de quelques instants afin de laisser au témoin le temps de repenser correctement à ce lieu), quelle place occupiez-vous dans ce lieu? (pause) Quelles étaient les personnes éventuellement présentes? (pause) Quel temps faisait-il ce jour-là? (pause) Quelle était la luminosité? (pause) Quels étaient les bruits, les odeurs? (pause)

5.2.2 Repensez également à votre humeur au moment de la scène. Étiez-vous triste? (pause) Joyeux? (pause) Énervé? (pause) Calme? (pause). Pensez aussi à votre état physique. Étiez-vous en pleine

Protocole – Entretien cognitif

forme? (pause) Ou fatigué? (pause) aviez-vous faim? Ou trop mangé? (pause) aviez-vous soif? Froid? Chaud? (pause) aviez-vous mal quelque part? (pause)

5.2.3 Étiez-vous stressé? (pause). Pensez à vos émotions. Avez-vous été ému, choqué, stressé à un moment donné? (pause) À quel moment dans la scène? (pause) Pensez à vos réactions face à la scène (pause).

- *Mentionner au participant de prendre son temps pour effectuer ce travail. Puis, demandez-lui de commencer à vous raconter ce qu'il a vu dans le vidéo lorsqu'il se sent prêt.*

**Il est important d'être attentif à l'ordre utilisé par le participant pour faire son récit afin de répéter les questions (5.5) dans le même ordre.*

Avant de passer à la question suivante, demander au participant : avez-vous quelque chose à ajouter?

5.3 Consigne du changement d'ordre narratif

- *Demandez au participant de rapporter les éléments de la vidéo, mais en se remémorant les faits de la fin de la jusqu'au début de la vidéo. Par exemple, lui proposer de découper son récit en petites séquences et vous les décrire chacune d'elles en partant de la dernière et en allant jusqu'à la première.*

5.4 Consigne du changement de perspective

- *Demandez au participant de se remémorer les faits, mais selon la perspective d'un autre individu. Par exemple: qu'aurait vu un voisin ou un passant?*

Avant de passer à la question suivante, demander au participant : avez-vous quelque chose à ajouter?

5.5 Phase de question

- *Posez des questions ouvertes et générales selon la logique du témoin lors du récit à la phase 5.2. Deux questions doivent être*

Protocole – Entretien cognitif

posées. Par exemple : Vous m'avez parlé d'un voleur, pouvez-vous me décrire le davantage?, pouvez-vous me décrire la maison?

- Avant de passer à la question suivante, demander au participant : est-ce qu'il y a quelque chose d'autre que vous vous souvenez de la vidéo?

- L'entretien se termine lorsque le participant a répondu aux questions et qu'il n'a plus rien à ajouter.

***Terminer l'enregistrement audio**

- Informer le participant Qu'il s'agit de la fin de la tâche de rappel et qu'il reste deux étapes avant la fin de l'entretien. Puis, l'inviter à prendre une pause si la personne manifeste des signes de fatigue.

6. Questionnaire post-expérience

- Donner le questionnaire au participant (choisir le format en fonction du groupe d'âge). En lui mentionnant les consignes suivantes :

6.1 Le questionnaire suivant est utilisé afin d'identifier les biais potentiels à la participation et recueillir les impressions des participants.

6.2 Le participant dispose de tout le temps nécessaire pour remplir ce questionnaire.

- Répondre aux questions du participant si nécessaire. Et se montrer réceptif et attentif aux commentaires verbaux du participant concernant sa participation.

7. Remerciement et remise de la compensation

- Remercier le participant d'avoir pris part à la recherche. Faire signer le formulaire de dédommagement, puis remettre le montant de 20\$ au client.

Protocole – Entretien cognitif

*L'assistant se doit de respecter les consignes suivantes tout au long de l'entretien.

Durant l'entretien

Inviter le participant à prendre des pauses s'il en sent le besoin ou s'il démontre des signes de fatigue.

-Répéter les consignes si nécessaire. (Par exemple : si un participant mentionne qu'il ne dira pas quelque chose, car il n'en est pas certain, répéter la consigne 5.1.)

-Adopter une attitude neutre face aux propos rapportés.

-Adopter une attitude d'écoute avec des renforcements non verbaux (posture ouverte, hochement de tête, etc.).

-Ne pas interrompre le participant lorsqu'il parle et lui laisser le temps de formuler sa pensée.

-Adopter un ton posé et une attitude calme.

-Adapter les consignes en fonction de la compréhension de l'individu.

Appendice D

Protocole d'entrevue : entretien cognitif modifié à l'aide de la consigne de focalisation périphérique

Protocole – Entretien cognitif modifié

*Ce protocole a été confectionné à des fins de formation pour les assistants de recherche d'une étude expérimentale en laboratoire.

Accueil du participant

- *Inviter le participant à prendre place*
- *Procéder à l'identification du participant (nom, prénom)*
- *Expliquer le déroulement de l'entretien en suivant les étapes suivantes :*
 1. Présentation des objectifs de la rencontre
 2. Présentation des rôles de chacun pendant la rencontre
 3. Rappel du consentement de façon verbal
 4. Présentation des consignes générales
 5. Rappel selon le protocole d'entretien cognitif
 6. Questionnaire post-expérience
 7. Remerciement et remise de la compensation

1. Présentation des objectifs de la rencontre

- *Informer le participant de l'objectif principal, soit :*

1.1 Déterminer quel modèle d'entrevue est le plus susceptible de favoriser le rappel des participants à la suite du visionnement.

2. Présentation des rôles de chacun pendant la rencontre

- *Informer le participant des rôles de chacun pendant la rencontre, soit :*

2.1 *Participant* : Le rôle du participant est d'échanger avec l'assistant au sujet des éléments de la vidéo dont il se souvient. Tout en répondant aux questions de l'assistant le plus clairement possible et au meilleur de ses compétences.

2.2 *Assistant* : Le rôle de l'assistant est d'assister le participant dans cette démarche en posant des questions claires. En aucun cas, son rôle n'implique de confirmer ou d'invalider un des éléments de réponse du participant.

Protocole – Entretien cognitif modifié

- Demander au participant s'il a bien compris les rôles de chacun et répondre aux questions de clarification si nécessaire.

3. Rappel du consentement de façon verbal

- Présenter au participant le support d'enregistrement audio ainsi que ses fonctions.

3.1.1 Le support est utilisé afin de s'assurer que le protocole de l'entretien soit bien respecté par l'assistant de recherche.

3.1.2 Les enregistrements pourront aussi être utilisés afin de compiler les réponses des participants dans le système de base de données.

3.1.3 Les enregistrements seront conservés dans un classeur verrouillé et seront supprimés après la codification et la validation du protocole.

4. Présentation des consignes générales

- Présenter les consignes générales relatives à la rencontre et la tâche de rappel.

4.1 Le participant dispose de tout le temps nécessaire pour compléter l'entrevue (habituellement environ une heure ou moins).

4.2 Le participant est libre de prendre des pauses s'il en ressent le besoin.

4.3 Le participant peut arrêter en tout temps l'entretien.

4.4 La tâche de rappel est un exercice difficile et le participant doit faire de son mieux.

4.5 Les résultats obtenus pendant la tâche de rappel sont anonymes. En aucun cas, ils ne peuvent être utilisés afin d'émettre ou de confirmer un diagnostic.

Protocole – Entretien cognitif modifié

- Demander au participant s'il a bien compris les consignes générales et répondre aux questions de clarification si nécessaire. Puis, demander au participant s'il est prêt à commencer la tâche de rappel ou l'inviter à prendre une pause si celui-ci manifeste des signes de fatigue.

***Débuter l'enregistrement audio**

5.Rappel selon le protocole d'entretien cognitif

- Débuter l'entretien cognitif en suivant en ordre chronologique les consignes énumérées ci-dessous. (Ne pas lire les titres des consignes)

5.1 Consigne d'hypermnésie

- Inviter le participant à suivre les consignes suivantes tout au long de la tâche de rappel :

5.1.1 Tous les éléments souvenirs de la vidéo doivent être rapportés, sans que le participant se censure.

5.1.2 Tous les éléments souvenirs de la vidéo doivent être rapportés, malgré le fait que certaines informations peuvent sembler non pertinentes ou fausses.

5.2 Consigne de remise en contexte mental

- Inviter le participant à se remettre mentalement dans les conditions entourant le visionnement de la vidéo en l'invitant à répondre dans sa tête aux questions suivantes.

5.2.1 Repensez au lieu dans lequel vous étiez (marquer une pause de quelques instants afin de laisser au témoin le temps de repenser correctement à ce lieu), quelle place occupiez-vous dans ce lieu? (pause) Quelles étaient les personnes éventuellement présentes? (pause) Quel temps faisait-il ce jour-là? (pause) Quelle était la luminosité? (pause) Quels étaient les bruits, les odeurs? (pause)

5.2.2 Repensez également à votre humeur au moment de la scène. Étiez-vous triste? (pause) Joyeux? (pause) Énervé? (pause) Calme? (pause). Pensez aussi à votre état physique. Étiez-vous en pleine

Protocole – Entretien cognitif modifié

forme? (pause) Ou fatigué? (pause) aviez-vous faim? Ou trop mangé? (pause) aviez-vous soif? Froid? Chaud? (pause) aviez-vous mal quelque part? (pause)

5.2.3 Étiez-vous stressé? (pause). Pensez à vos émotions. Avez-vous été ému, choqué, stressé à un moment donné? (pause) À quel moment dans la scène? (pause) Pensez à vos réactions face à la scène (pause).

- Mentionner au participant de prendre son temps pour effectuer ce travail. Puis, demandez-lui de commencer à vous raconter ce qu'il a vu dans le vidéo lorsqu'il se sent prêt.

*Il est important d'être attentif à l'ordre utilisé par le participant pour faire son récit afin de répéter les questions (5.5) dans le même ordre.

Avant de passer à la question suivante, demander au participant : avez-vous quelque chose à ajouter?

5.3 Consigne de focalisation périphérique

- Mentionner au participant qu'il va devoir raconter une nouvelle fois les événements, mais à l'aide d'une deuxième consigne pour l'améliorer les souvenirs.

- Demandez au participant de se remémorer les faits, mais en portant attention à l'ensemble des petits détails que vous pourriez ne pas avoir mentionné jusqu'à présent. Rassurez le participant dans le fait qu'il aura donc à répéter des éléments qui ont déjà été mentionnés en lui disant que c'est normal. Suggérer au participant d'arrêter pendant son récit et de prendre le temps de décrire l'ensemble des images qu'il voit, toujours avec le plus de détails possible.

Avant de passer à la question suivante, demander au participant : avez-vous quelque chose à ajouter?

5.4 Phase de question

- Posez des questions ouvertes et générales selon la logique du témoin lors du récit à la phase 5.2. Deux questions doivent être

Protocole – Entretien cognitif modifié

posées. Par exemple : Vous m'avez parlé d'un voleur, pouvez-vous me décrire le davantage?, pouvez-vous me décrire la maison?

- Avant de passer à la question suivante, demander au participant : est-ce qu'il y a quelque chose d'autre que vous vous souvenez de la vidéo?

- L'entretien se termine lorsque le participant a répondu aux questions et qu'il n'a plus rien à ajouter.

***Terminer l'enregistrement audio**

- Informer le participant Qu'il s'agit de la fin de la tâche de rappel et qu'il reste deux étapes avant la fin de l'entretien. Puis, l'inviter à prendre une pause si la personne manifeste des signes de fatigue.

6. Questionnaire post-expérience

- Donner le questionnaire au participant (choisir le format en fonction du groupe d'âge). En lui mentionnant les consignes suivantes :

6.1 Le questionnaire suivant est utilisé afin d'identifier les biais potentiels à la participation et recueillir les impressions des participants.

6.2 Le participant dispose de tout le temps nécessaire pour remplir ce questionnaire.

- Répondre aux questions du participant si nécessaire. Et se montrer réceptif et attentif aux commentaires verbaux du participant concernant sa participation.

7. Remerciement et remise de la compensation

- Remercier le participant d'avoir pris part à la recherche. Faire signer le formulaire de dédommagement, puis remettre le montant de 20\$ au client.

Protocole – Entretien cognitif modifié

*L'assistant se doit de respecter les consignes suivantes tout au long de l'entretien.

Durant l'entretien

Inviter le participant à prendre des pauses s'il en sent le besoin ou s'il démontre des signes de fatigue.

-Répéter les consignes si nécessaire. (Par exemple : si un participant mentionne qu'il ne dira pas quelque chose, car il n'en est pas certain, répéter la consigne 5.1.)

-Adopter une attitude neutre face aux propos rapportés.

-Adopter une attitude d'écoute avec des renforcements non verbaux (posture ouverte, hochement de tête, etc.).

-Ne pas interrompre le participant lorsqu'il parle et lui laisser le temps de formuler sa pensée.

-Adopter un ton posé et une attitude calme.

-Adapter les consignes en fonction de la compréhension de l'individu.

Attitude de l'interviewer

Appendice E

Protocole d'entrevue : entretien standard de police

Protocole – Entretien standard

*Ce protocole a été confectionné à des fins de formation pour les assistants de recherche d'une étude expérimentale en laboratoire.

Accueil du participant

- *Inviter le participant à prendre place*
- *Procéder à l'identification du participant (nom, prénom)*
- *Expliquer le déroulement de l'entretien en suivant les étapes suivantes :*
 1. Présentation des objectifs de la rencontre
 2. Présentation des rôles de chacun pendant la rencontre
 3. Rappel du consentement de façon verbal
 4. Présentation des consignes générales
 5. Rappel selon le protocole d'entretien standard
 6. Questionnaire post-expérience
 7. Remerciement et compensation

1. Présentation des objectifs de la rencontre

- *Informer le participant de l'objectif principal, soit :*

1.1 Comprendre quel modèle d'entrevue est le plus susceptible de favoriser le rappel des participants à la suite du visionnement.

2. Présentation des rôles de chacun pendant la rencontre

- *Informer le participant des rôles de chacun pendant la rencontre, soit :*

2.1 *Participant* : Le rôle du participant est d'échanger avec l'assistant au sujet des éléments de la vidéo dont il se souvient. Tout en répondant aux questions de l'assistant le plus clairement possible et au meilleur de ses compétences.

2.2 *Assistant* : Le rôle de l'assistant est d'assister le participant dans cette démarche en posant des questions claires. En aucun cas, son rôle n'implique de confirmer ou d'invalider un des éléments de réponse du participant.

Protocole – Entretien standard

- *Demander au participant s'il a bien compris les rôles de chacun et répondre aux questions de clarification si nécessaire.*

3. Rappel du consentement de façon verbal

- *Présenter au participant le support d'enregistrement audio ainsi que ses fonctions.*

3.1.1 Le support est utilisé afin de s'assurer que le protocole de l'entretien soit bien respecté par l'assistant de recherche.

3.1.2 Les enregistrements pourront aussi être utilisés afin de compiler les réponses des participants dans le système de base de données.

3.1.3 Les enregistrements seront conservés dans un classeur verrouillé et seront supprimés après la codification et la validation du protocole.

4. Présentation des consignes générales

- *Présenter les consignes générales relatives à la rencontre et la tâche de rappel.*

4.1 Le participant dispose de tout le temps nécessaire pour compléter l'entrevue (habituellement environ une heure ou moins).

4.2 Le participant est libre de prendre des pauses s'il en ressent le besoin.

4.3 Le participant peut arrêter en tout temps l'entretien.

4.4 La tâche de rappel est un exercice difficile et le participant doit faire de son mieux.

4.5 Les résultats obtenus pendant la tâche de rappel sont anonymes. En aucun cas, ils ne peuvent être utilisés afin d'émettre ou de confirmer un diagnostic.

Protocole – Entretien standard

- Demander au participant s'il a bien compris les consignes générales et répondre aux questions de clarification si nécessaire. Puis, demander au participant s'il est prêt à commencer la tâche de rappel ou l'inviter à prendre une pause s'il démontre des signes de fatigue.

*Débuter l'enregistrement audio

5. Rappel selon le protocole d'entretien standard

- Débuter l'entretien cognitif en suivant en ordre chronologique les consignes énumérées ci-dessous. (Ne pas lire les titres des consignes)

5.1 Rappel libre

- Demander au participant de vous rapporter ce dont il se souvienne de la vidéo.

- Seulement lors du premier rappel, à deux reprises, interrompez la narration du participant pour lui poser une question directe et fermée. Par exemple, elle était quelle couleur la voiture? Quelle couleur était la maison? Dans quelle direction?

5.2 Rappel libre

- Lorsque le participant a terminé son premier récit, lui demander de recommencer l'exercice.

5.2 Rappel libre

- Lorsque le participant a terminé, lui demander de recommencer l'exercice pour une dernière fois.

- Lorsqu'il a terminé, demander au participant s'il a quelque chose à ajouter.

- L'entretien se termine lorsque le participant a effectué les trois rappels et qu'il n'a plus rien à ajouter.

*Terminer l'enregistrement audio

Protocole – Entretien standard

- Informer le participant qu'il s'agit de la fin de la tâche de rappel et qu'il reste deux étapes avant la fin de l'entretien. Puis, l'inviter à prendre une pause.

6. Questionnaire post-expérience

- Donner le questionnaire au participant (choisir le format en fonction du groupe d'âge). En lui mentionnant les consignes suivantes :

6.1 Le questionnaire suivant est utilisé afin d'identifier les biais potentiels à la participation et recueillir les impressions des participants.

6.2 Le participant dispose de tout le temps nécessaire pour remplir ce questionnaire.

- Répondre aux questions du participant si nécessaire. Se montrer réceptif et attentif aux commentaires verbaux du participant concernant sa participation.

7. Remerciement et compensation

- Remercier le participant d'avoir pris part à la recherche. Faire signer le formulaire de dédommagement, puis remettre le montant de 20\$ au client.

Protocole – Entretien standard

*L'assistant se doit de respecter les consignes suivantes tout au long de l'entretien.

Durant l'entretien

- Inviter le participant à prendre des pauses s'il en sent le besoin ou s'il démontre des signes de fatigue.
- Répéter les consignes, si c'est pertinent.

Attitude de l'interviewer

- Adopter une attitude neutre face aux propos rapportés.
- Adopter une attitude d'écoute avec des renforcements non verbaux (posture ouverte, hochement de tête, etc.)
- Adopter un ton posé et une attitude calme.
- Adapter les consignes en fonction de la compréhension de l'individu.